LE JOURNAL TOULOUSAIN
JT
MÉDIA DE **SOLUTIONS**

COMPRENDRE, S'INSPIRER, AGIR 1€

Et maintenant p.10
LES FESTIVALS CIBLÉS PAR LES MULTINATIONALES

Politique p.12
LE MURETAIN : UNE AGGLO SOUS LE FEU DES CRITIQUES

LE tfc

LE TOULOUSE FACT CHECKING

Une centrale à béton… COULÉE PRÉMATURÉMENT ?

PERMIS OU PAS ? Une centrale à béton crée la polémique à Saint-Orens-de-Gameville. Aux dires de la mairie, elle aurait été construite sans autorisation. Les riverains, opposés à l'implantation d'une telle activité industrielle, souhaitent savoir si les manquements réglementaires sont avérés. Le JT a vérifié.

© Christian Blayac

› La centrale à béton avant qu'elle ne soit coffrée dans un entrepôt

« *À 100 mètres de chez moi, j'ai aperçu d'immenses silos en train d'être cachés dans un bâtiment en construction* », raconte Christian Blayac, habitant de Saint-Orens-de-Gameville. Il vit plus précisément avenue de la Marqueille, là où plusieurs de ses voisins ont également observé un curieux manège : la création d'une centrale à béton par le groupe haut-garonnais Garrouste Béton. Inquiet, il en avertit les services municipaux. Face aux réclamations portées par ses administrés, désormais organisés en association, Dominique Faure, maire de Saint-Orens, répond qu'elle n'a jamais autorisé l'installation de cette activité, via un communiqué de presse daté du 11 juillet 2018.

Le JT s'est donc rendu sur place pour prendre acte de cette usine à béton. Mais au 51 avenue de la Marqueille, comme indiqué par le collectif, se dresse un entrepôt. Nulle trace de la centrale décrite. « *Elle est à l'intérieur. Ils ont bâti un hangar autour* », explique Christian Blayac qui a observé toutes les phases des travaux et a pris des photos de la centrale avant qu'elle ne soit enfermée dans un entrepôt.

La rédaction s'est procuré le permis de construire dont l'exploitant doit être titulaire, selon l'article R 421-5 du Code de l'urbanisme. Il a bien été déposé une demande le 22 juillet 2016 pour l'adresse concernée, mais sur laquelle il n'est question que de « *la construction d'un bâtiment à usage d'activités industrielles* ». L'intitulé restant vague, nous avons consulté « *la courte description du projet* » qui doit être détaillée en page 4 du dit document. Là encore, pas plus de précisions, exactement la même phrase y est répétée. Pourtant, l'adjoint au maire en charge de l'urbanisme, Serge Jop, valide le permis le 25 novembre 2016. « *Patrice Garrouste a dit, à l'oral, qu'il voulait réparer des bateaux* », explique Thierry Gusse, directeur général des services. Mais sur les documents, cette justification n'apparaît nulle part.

Or, c'est bien une centrale à béton qui a été implantée, comme l'a constaté un agent assermenté, commissionné par la mairie. Il a d'ailleurs dressé un procès-verbal d'infraction et l'a transmis à la préfecture car, aucun permis de construire n'a été déposé pour l'édification de cette usine. L'exploitant doit même réaliser une déclaration en préfecture (Arrêté du 26/11/11) s'agissant d'une installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE), et la joindre à la demande de permis de construire selon l'article 512-15 du Code de l'environnement. Celle-ci est introuvable sur les archives des services de l'État. Coïncidence ? Le même Patrice Garrouste, qui n'a pas souhaité répondre à nos sollicitations, avait fait, en 2014, une déclaration en préfecture et déposé une demande de permis de construire à la même adresse pour une centrale à béton, pour finalement la retirer sans plus d'explications. Seulement voilà, la déclaration en question n'est valable que trois ans. Le signalement de cette infraction a été signifié au procureur de la République, qui lancera ou non des poursuites judiciaires.

Séverine Sarrat

© Hélène Ressayres / JT

À la recherche du TEMPS PERDU

L'hebdo qui propose un slow

JEUDI 26 JUILLET › 01 AOÛT 2018 · Nº 799

R 29141 - 0799- F 1,00€

LE JOURNAL TOULOUSAIN
MÉDIA DE **SOLUTIONS**

est édité par Scoparl News-Medias 3.1
32 Rue Riquet, 31000 Toulouse
Tél : 09.83.27.51.09
redaction@lejournaltoulousain.fr
Registre du commerce :
RCSB 803 281 880
N° Commission Paritaire:
1016 C 83361
ISSN : 2425.1151
Dépôt légal à parution
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Rémi Demersseman
RÉDACTEUR EN CHEF :
Séverine Sarrat
redaction@lejournaltoulousain.fr
RÉDACTION :
Marine Mugnier, Delphine Tayac,
Séverine Sarrat, Kenza Gros Desormeaux,
Philippe Salvador, Rémi Khélif, Émilie Lopes,
Maïlys Lopez et Maylis Jean-Préau.
CHEF DE PROJET WEB :
Fabien Pomiès
CORRECTION :
Thomas Gourdin
PHOTOGRAPHES :
Franck Alix et Hélène Ressayres
MAQUETTE :
Isabelle Aubry
IDENTITÉ VISUELLE :
www.cathycombarnous.fr
ANNONCES LÉGALES :
Tél. : 09.83.27.51.41
annonceslegales@lejournaltoulousain.fr
Le Journal Toulousain est habilité
à publier les annonces légales
et judiciaires en Haute Garonne
Tarif préfectoral 2018 : 4,16 € HT la ligne.
ABONNEMENT : 48 € pour 50 numéros
et le contenu numérique.
SERVICE COMMERCIAL
(annonces légales et parutions publicitaires) :
Véronique Lapeyre
Tél : 07.62.89.26.21
service.commercial@lejournaltoulousain.fr
IMPRESSION : Rotimpres (Espagne)
Pol. Ind. Casa Nova
Carrer Pla de l'Estany s/n
17181 Aiguaviva (Girona)
Journal fondé en 1997 par André Gallego

C'EST L'HISTOIRE D'UN CHRONOMÈTRE...

...qui ne s'arrête jamais

Pour décrire le tableau : j'habite en banlieue toulousaine, à une trentaine de kilomètres au Sud de la Ville rose. Je travaille dans le quartier des Minimes. J'ai trois enfants et mon mari occupe un poste de veilleur de nuit. Je ne me plains pas, j'ai choisi cette vie. Mais j'avoue que parfois, j'ai envie de tout envoyer balader car je ne suis plus.

Tout est chronométré. Déposer et aller chercher les enfants à l'école et à la crèche, puis rejoindre mon lieu de travail. Enchaîner ma journée et repartir récupérer mes "loulous". Faire une demi-heure de trajet en voiture pour rentrer à la maison. Une fois arrivés, il faut faire les devoirs puis à manger. Et éventuellement faire tourner une machine à laver si j'ai le temps. Le week-end, j'emmène l'un au judo, l'autre à la danse et le dernier au rugby. Un marathon qui ne s'arrête que le dimanche... quand il n'y a pas un repas de famille à organiser.

Un rythme effréné que j'ai du mal à assumer. En me retournant sur ma vie, je m'aperçois que j'ai très peu de temps à consacrer pleinement à mes enfants car, finalement, je n'assure auprès d'eux que la logistique. Je ne joue pas avec eux. Je vais travailler pour "remplir la gamelle" comme on dit, mais je n'y prends plus de plaisir. Et je délaisse complètement ma vie de couple. Du temps pour moi ? Je n'y pense même pas !

Une situation qui, je le constate, concerne la plupart de mon entourage mais qui ne me satisfait pas. Je veux freiner, ralentir le temps qui passe et profiter du moment présent car il ne se rattrape pas. Mais comment faire ?

Marion, 38 ans

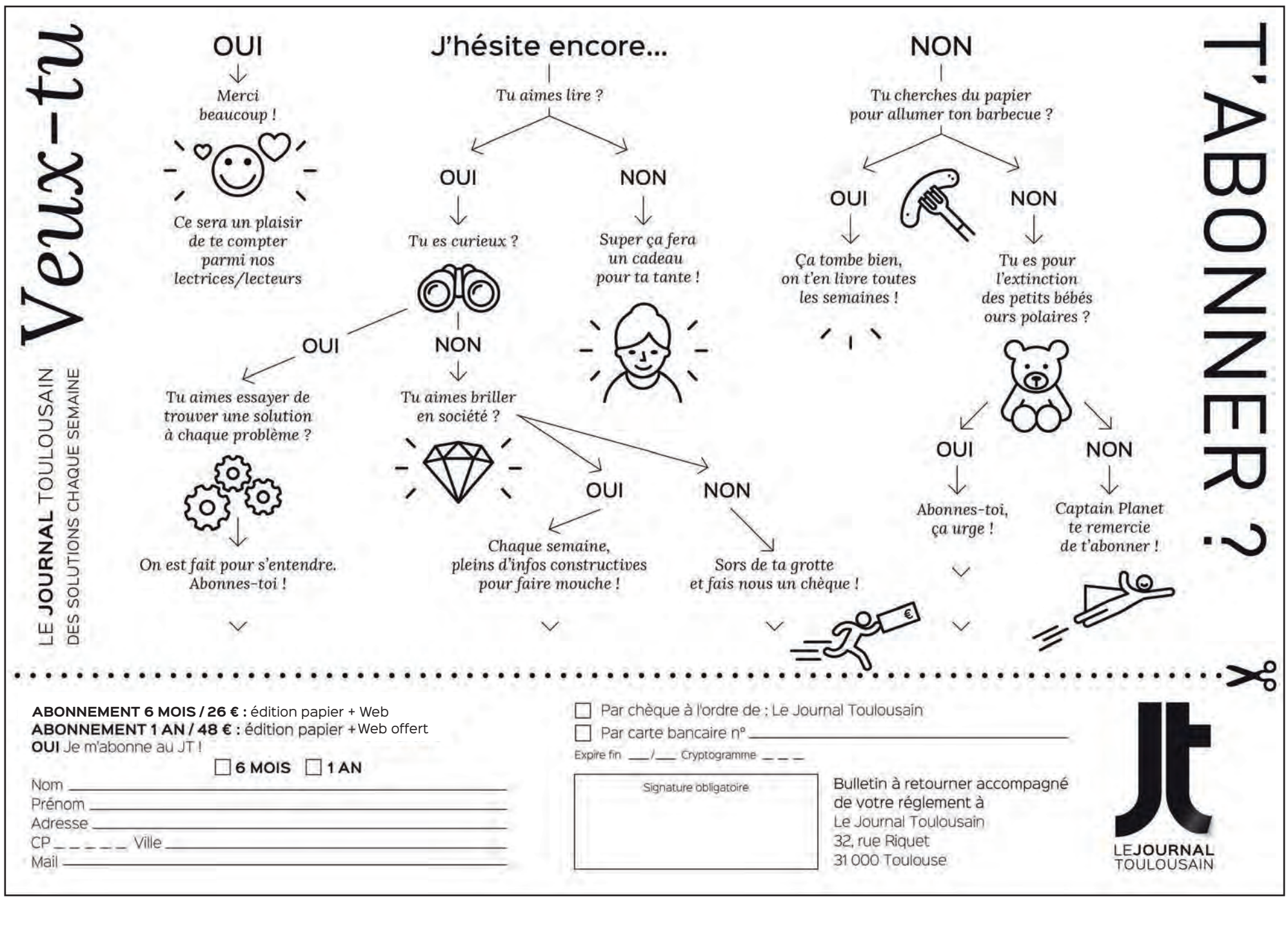

ABONNEMENT 6 MOIS / 26 € : édition papier + Web
ABONNEMENT 1 AN / 48 € : édition papier +Web offert
OUI Je m'abonne au JT !

☐ **6 MOIS** ☐ **1 AN**

Nom _____
Prénom _____
Adresse _____
CP _ _ _ _ _ Ville _____
Mail _____

☐ Par chèque à l'ordre de : Le Journal Toulousain
☐ Par carte bancaire n° _____
Expire fin __/__ Cryptogramme _ _ _

Signature obligatoire

Bulletin à retourner accompagné de votre réglement à
Le Journal Toulousain
32, rue Riquet
31 000 Toulouse

LEJOURNAL TOULOUSAIN

CLEPSYDRE. Pour ceux qui y parviennent, l'été est l'occasion de délaisser ses doudous du quotidien, montres et téléphones portables. Le temps s'étire, l'horloge ne dicte plus l'agenda. Ouf ! Car le sentiment de ne pas maîtriser le tempo de sa vie est plus que jamais partagé dans notre société. Pas le temps, tout va trop vite... Le JT profite de l'accalmie pour se poser et dresser un éventail de solutions afin de ralentir le rythme.

Jt

À LA RECHERC
du te

Huit personnes sur dix souhaitent ralentir leur rythme de vie, la moitié considérant qu'elles manquent de temps, selon l'Observatoire société et consommation qui a réalisé une enquête en 2016 sur près de 12 000 sondés, dans six pays industrialisés. «*Tout le monde se plaint de cet emballement et tout le monde consent à en être victime!*», fait remarquer Gilles Vernet, ancien trader devenu professeur des écoles et auteur du documentaire "Tout s'accélère". Les 4 milliards de possesseurs d'une boîte mail ont en effet eu du mal à ne pas répondre aux 269 milliards de courriers qu'ils ont reçus l'an dernier (chiffres du bureau d'études américain The Radicati group). D'autres statistiques illustrent la cadence infernale de notre société, comme celles sur l'évolution depuis 50 ans de la production, de la consommation, des émissions de carbone, de l'acidification des océans ou de la population. Autant de "courbes, exponentielles, en forme de J" qui ne correspondent pas à un fonctionnement naturel : «*Il ne peut pas y avoir de développement infini*», rappelle Gilles Vernet, qui pointe la responsabilité de la financiarisation à outrance, de la soumission au rythme des marchés et à leur trading haute fréquence.

> *«Tout le monde se plaint de cet emballement et tout le monde consent à en être victime!»*

Cette course folle en laisse beaucoup sur le bas-côté: «*Se poser la question est un luxe, car la majorité de la population mondiale n'est pas concernée par la dictature de l'urgence et tente juste de survivre. C'est une des conséquences de l'accélération : elle creuse encore un peu plus les inégalités entre les riches et les pauvres*», déplore Jérôme Lèbre, directeur de programme au Collège international de philosophie de Paris. Il rappelle que, logiquement, grâce aux robots et aux algorithmes, l'Homme devrait travailler moins : «*À l'époque de Marx, la machine était dépendante des gestes de l'Homme qui*

© pxhere

HE *mps perdu*

devait donc aller à sa vitesse… Aujourd'hui, c'est le contraire : en s'autonomisant, elle est censée lui faire gagner du temps. » Mais plus il a de temps et plus l'Homme moderne l'occupe, en le mesurant toujours plus finement. Il y a un siècle, Taylor chronométrait la tâche d'un ouvrier au dixième de seconde près. Désormais, on va jusqu'à la yoctoseconde, un quadrillionième de seconde (10^{24}s). « *De tels découpages nous incitent au record. L'idée est de remplir au maximum chaque unité de temps* », traduit Gilles Vernet, disciple du sociologue allemand Hartmut Rosa, qui combat "l'accélération compulsive". C'est la maladie de sa mère qui l'a poussé à se reconvertir, au début des années 2000 : « *Je voulais profiter de nos derniers moments. Ma vie de trader était absurde, il fallait changer de braquet. Alors que sur les marchés, j'étais l'esclave du temps, j'en suis presque devenu le maître aujourd'hui.* » Ainsi, avec ses élèves de CM2, il commence toujours la journée par cinq minutes de respirations profondes, « *pour faire le vide, descendre et reprendre conscience* ». À l'image du mouvement slow qui prône un ralentissement global de nos modes de vie, pour en profiter plutôt que de courir après.

« Remplir au maximum chaque unité de temps »

Philippe Salvador

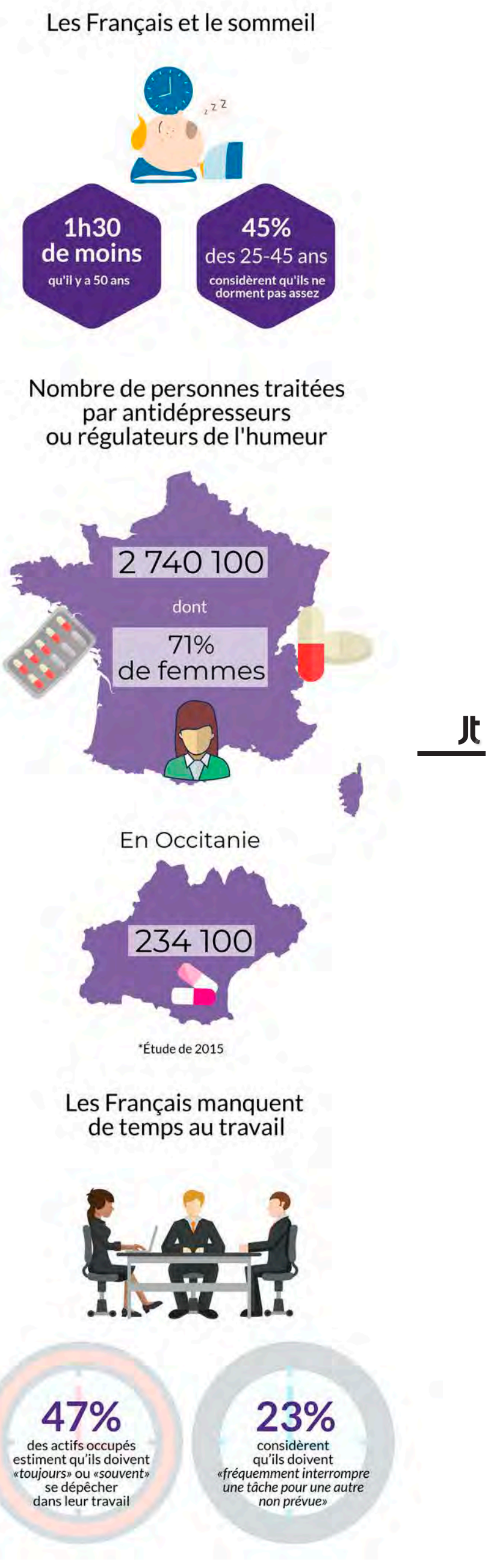

Sources : Assurance-Maladie, Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares), Inserm.

LE MIRACLE *Saint-Antonin-Noble-Val*

HORS COURSE. À un peu plus d'une heure de Toulouse, le village de Saint-Antonin-Noble-Val fait partie de la dizaine de communes françaises membres de Cittaslow. Un label originaire d'Italie créé pour lutter contre l'accélération des modes de vie. Mais dans la bastide tarn-et-garonnaise, on n'a pas attendu le logo escargot pour y pratiquer l'art du pas de côté.

Comme un îlot hors du temps, Saint-Antonin-Noble-Val se dévoile à mesure que l'on s'engouffre dans l'impressionnant décor des falaises des gorges de l'Aveyron. À l'entrée du village, un logo en forme d'escargot détone au milieu des habituelles labellisations. Le symbole du réseau Cittaslow. Issu du mouvement italien Slowfood, le concept de "villes lentes" a été fondé pour étendre la philosophie à toutes les facettes de la vie en société. Il repose sur une charte composée de 70 critères censés assurer une meilleure qualité de vie et des rapports plus humains. À contre-courant de la frénésie des métropoles, Cittaslow dénonce l'homogénéisation des modes de vie et rend le culte de la vitesse responsable d'un assujettissement physique et moral.

Ainsi, en cette chaude journée d'été, rien ne presse à Saint-Antonin-Noble-Val. Les touristes arpentent nonchalamment la bastide médiévale et ses ruelles pavées ornées de maisons à colombages. Surprenant, les boutiques de souvenirs sont ici absentes. Pour comprendre cette exception culturelle, direction les rives de l'Aveyron. À la tête d'une entreprise de location de canoës, Joël Bouzillard est aussi vice-président de l'Office du tourisme : « *Si les commerces de "chinoiseries" ne durent pas ici, cela prouve que les gens viennent à Saint-Antonin pour autre chose. Nous avons fait le choix d'un tourisme raisonné basé sur l'itinérance douce : rando, VTT, escalade...* » Au volant du camion qui emmène un groupe au point de départ de son excursion aquatique, il retrace les origines de la labellisation Cittaslow : « *Vers les années 2010, il y a eu un projet de supermarché contre lequel se sont mobilisés les commerçants. On a fait appel à un bureau d'études et l'expert est tombé amoureux de Saint-Antonin. C'est lui qui a tout fait.* » Lui, c'est Dominique Perchet, géographe aujourd'hui retraité, qui a orienté la commune vers Cittaslow, dont il avait traduit la charte de l'italien au français. Désormais, le réseau comporte une dizaine de villes en France et 250 dans le monde. Le dernier rassemblement international s'est tenu en juin 2018 à Mirande, dont le maire Pierre Beaudran est le président du réseau français. « *Pour moi, Cittaslow est un moyen de mettre en avant le bien-être plutôt que le PIB* », résume-t-il.

> « *Cittaslow est un moyen de mettre en avant le bien-être plutôt que le PIB* »

À Saint-Antonin, la labellisation date 2012 mais aujourd'hui encore, Dominique Perchet en est le seul vrai promoteur. Car, de l'avis de nombreux acteurs, l'obtention du sésame n'a rien changé. « *80 % des critères étaient déjà remplis naturellement. Cela n'a fait que confirmer l'attention qui est portée ici à la qualité de vie. De plus, le terme slow et l'escargot ne sont pas toujours très bien vus* », assure Joël Bouzillard. Du côté de la mairie, on regarde même le label d'un œil un brin méfiant. « *Il ne faut pas que cela régisse la commune* », tempère Denis Ferté, premier adjoint. De manière générale, plutôt que de villes lentes, les acteurs français de Cittaslow préfèrent parler de « *cités du bien-vivre* ».

Une définition qui colle parfaitement à Saint-Antonin, un cas rare de village en milieu rural actif toute l'année avec un taux d'associations unique ; plus de 70 pour 1900 habitants. Philippe Mairel est un de ces nombreux néo-ruraux qui ont quitté la ville pour se mettre au vert ici. Avec son association Même sans le train, il organise depuis dix ans des concerts et autres spectacles à la Salle des Termes. Il a donné rendez-vous au café de la Halle : « *Je suis arrivé il y a 20 ans pour sortir du "tout à fond". Depuis, c'est la vie royale. Tout le monde se connaît, on s'entraide et il y a surtout plein de gens exceptionnels.* »

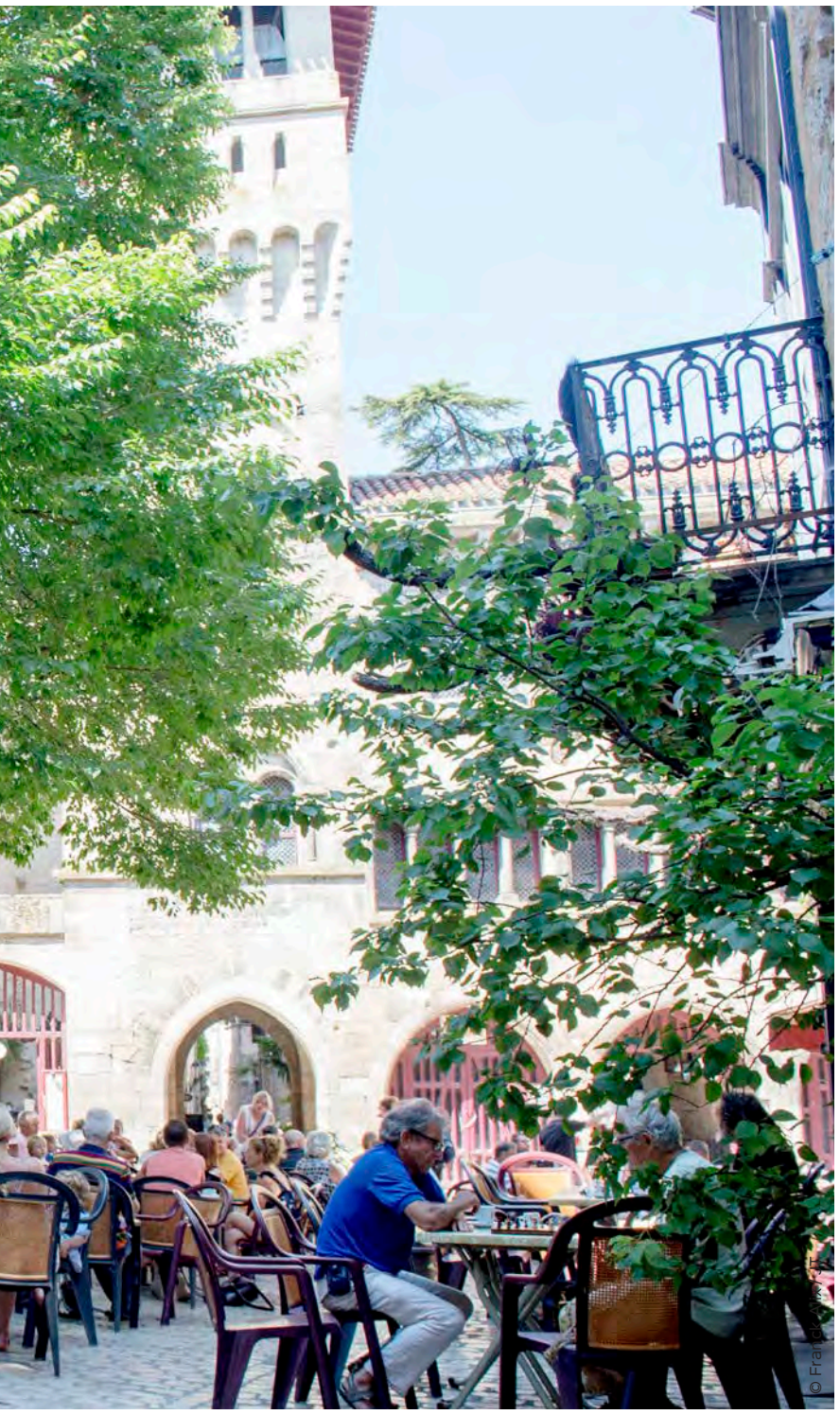
© Frank Muller/JT

Comme pour confirmer ces propos, des notes de musique s'échappent tout à coup d'un piano installé à même la place. À la table d'à côté, deux Anglais s'affrontent aux échecs. Presque trop beau.

50 mètres plus loin, Le Tracteur Savant est une autre particularité du village. Ouverte depuis 2014, la librairie participe activement à la vie locale. « *Saint-Antonin est un lieu spécial. Dans une société qui va trop vite, ici on prend le temps. Par exemple celui d'attendre de recevoir un livre plutôt que de le commander en "Amazonie"* », sourit Aurèle Letricot, sa créatrice.

> « Saint-Antonin est un lieu spécial ; dans une société qui va trop vite, ici on prend le temps »

Pour autant, la libraire, comme Joël Bouzillard ou Philippe Mairel avouent parfois manquer de temps, comme tout le monde. « *Mais la différence, c'est qu'on a fait le choix d'être ici* », se marre le dernier. « *Saint-Antonin attire un profil de personnes qui inventent leur propre activité et mettent en œuvre leurs idées, en acceptant d'avoir moins de ressources* », avance de son côté Laure Rose, directrice de l'association Alabrena, autour du bien-être. Tous sont en tout cas conscients de la fragilité de cette alchimie.

Nicolas Mathé

LA TÊTE D'AMPOULE

ÉLOGE *de la sieste*

ROUPILLON. Le productivisme est longtemps resté le maître mot dans les entreprises. Mais, peu à peu, les experts constatent que le respect du rythme physiologique des salariés améliore leur efficacité. Bruno Comby, qui prône la réintroduction de la sieste dans nos emplois du temps, est l'un d'entre eux.

« *Le sommeil et le respect du rythme physiologique sont encore plus importants que le besoin de manger ou de boire* », estime Bruno Comby, directeur scientifique de l'institut éponyme, spécialisé dans la promotion de la santé publique. Il milite même pour le retour de la sieste en entreprise.

Elle réduit les troubles du sommeil et le stress, qui sont des facteurs identifiés par les salariés comme perturbateurs de leurs tâches professionnelles. Le mouvement slow, grand promoteur de la sieste, dans lequel s'inscrit Bruno Comby, ajoute qu' elle procure un mieux-vivre en général et une efficacité intensifiée au travail en particulier : « *Tout simplement parce que ce temps de repos permet d'améliorer la concentration, de développer la mémoire, d'accroître les réflexes, et donc d'augmenter la productivité d'un employé.* » La Nasa, l'agence spatiale américaine, a même réalisé une étude démontrant un gain de 35% de la créativité et de la productivité d'un salarié ayant fait la sieste.

Selon ses calculs, Bruno Comby estime qu'une sieste d'une minute permet une remise en forme d'un quart d'heure. « *L'idéal est de s'assoupir pendant 20 à 30 minutes en début d'après-midi pour s'assurer d'une efficacité optimale jusqu'à la fin de la journée* », précise-t-il. Cependant, sur le lieu de travail, il conseille plutôt la sieste flash, celle qui dure moins de cinq minutes. Car dormir au sein d'une entreprise'est pas toujours évident, cette pratique étant considérée comme honteuse dans notre société occidentale. « *Non, la sieste n'est pas l'apanage des paresseux !* » lance le spécialiste en la matière. Selon lui, il s'agit-là d'un stéréotype, héritage judéo-chrétien, où le plaisir est à bannir d'une manière générale : « *Quand on a de l'argent, il faut le cacher ; la bienséance veut que les gestes amoureux ne se fassent pas en public... et la sieste est mal perçue par les employeurs.* » Particulièrement en Europe du Sud, dont les habitants culpabilisent de la faire au travail, tandis qu'en Europe du Nord, elle est synonyme de productivité accrue. Mais sans commune mesure avec les sociétés asiatiques qui l'ont érigé en véritable tradition, le droit au repos figurant même dans la constitution chinoise, article 49. Le sommeil est respecté et la pratique de la sieste y est socialement encouragée... même sur le lieu de travail, car elle est censée décupler les capacités cérébrales.

Tout repose ainsi sur la conception du temps, différente d'une région à une autre. « *En Occident, nous croyons le perdre en faisant la sieste. Mais en réalité, nous en gagnons : un sommeil fractionné dans la journée permet de dormir moins longtemps la nuit et de travailler plus efficacement le jour* », conclut Bruno Comby.

Séverine Sarrat

BRUNO COMBY

› Directeur scientifique de l'institut qui porte son nom, ce polytechnicien est l'auteur du livre "Éloge de la sieste", paru aux éditions TNR.

LA SOLUTION DE LA SEMAINE

AVEC KLÉZIA, *mangez slow, mangez écoresponsable*

« *C'est une démarche, un concept, une philosophie... C'est propre à chacun* », exprime avec le sourire Raphaëlle Neveux, créatrice de la pâtisserie Klézia. Le mouvement slow séduit de plus en plus de personnes et concerne tout ce qui touche à notre vie quotidienne. Même nos assiettes. Dans une optique écologique et responsable, le slow food aspire à éveiller les consciences des consommateurs sur la qualité des produits et sur leur provenance. Depuis octobre 2016, Raphaëlle Neveux a adopté le mouvement et l'a mis en pratique avec Klézia. Elle y confectionne ses mets en laboratoire, puis les vend via sa e-boutique ou directement sur les marchés de la Ville rose. « *L'idée est de mettre en avant les ingrédients régionaux, d'éviter tout ce qui est pesticides et additifs, aussi naturels soient-ils, ainsi que de tout sourcer afin d'avoir confiance en ce que l'on met dans notre bouche et dans nos corps* », reprend la pâtissière. Elle propose également des produits sans lactose, sans gluten et véganes.

Le slow food c'est bien, mais avec l'art et la manière, c'est mieux. « *Parce que cela va du champ à l'assiette, mais aussi de l'assiette à l'estomac* », rappelle la pâtissière. « *Il faut prendre le temps de manger correctement et ne pas engloutir les repas sinon le corps ne l'assimile pas comme il le faut* », conclut-elle. Klézia propose également des ateliers de formation au slow food. Histoire de ne plus douter du contenu de nos assiettes.

Valentin Grezet

klezia-patisserie.fr

Jt

SLOW SEX, *le sexe en pleine conscience*

Le collectif Slow Sex Love Life regroupe plusieurs spécialistes du sexe proposant divers stages ou ateliers dans toute la France. Il prône les bienfaits de la pleine conscience durant la rencontre sexuelle, notamment pour découvrir de nouvelles sensations tout en restant connecté à ses émotions et à son corps. Pour accéder à cette phase, rien de mieux que de ralentir. C'est le slow sex. À Toulouse, les prochaines interventions sont prévues pour l'automne.

meditationorgasmique.com

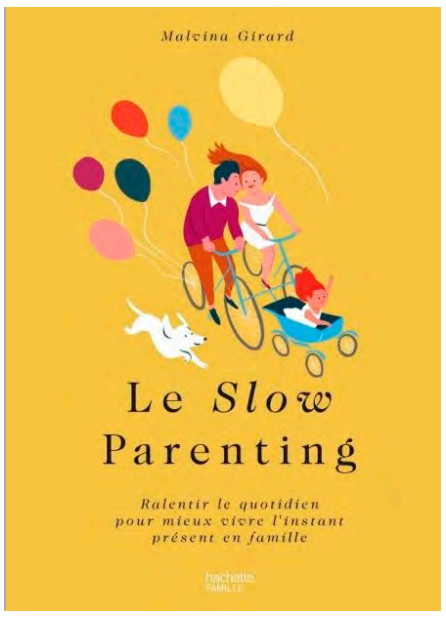

SLOW PARENTING : *fini le « Dépêche-toi »*

Entre les tâches quotidiennes et le travail, les parents imposent souvent un rythme de vie mal adapté à leurs enfants. Melvina Girard, sophrologue et thérapeute, spécialiste des enfants, aborde ce problème dans son livre "Le Slow Parenting", paru aux éditions Hachette Pratique. Des conseils y sont donnés pour ralentir afin de se recentrer sur l'essentiel, au plus près de sa famille, et être plus à l'écoute de ses enfants. Avec cette philosophie, terminé le récurrent « *Dépêche-toi* », et place à l'instant présent.

Via Garona, LA RANDO SLOW

Favoriser la balade à pied, à vélo, en péniche voire à cheval, et prendre le temps de découvrir la région autrement. C'est le slow tourisme. Un thème dont s'inspire la Via Garona, une grande randonnée aménagée le long de la Garonne sur près de 170 kilomètres. De Toulouse à Saint-Bertrand-de-Comminges, le parcours traverse une quarantaine de communes. Six monuments inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco, dont la basilique Saint-Sernin et l'Hôtel-Dieu Saint-Jacques à Toulouse, sont à (re)visiter sur le chemin.

www.haute-garonne.fr

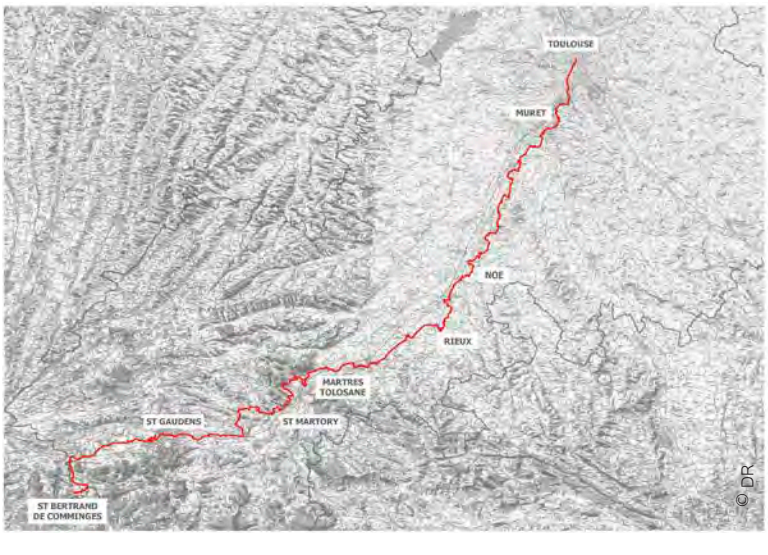

VOUS ALLEZ EN ENTENDRE PARLER

Et si l'on faisait UN PAS DE CÔTÉ ?

Heureusement, nous sommes en été. Coline Païta et Olivier Payeur se sont lancés le pari fou de passer une semaine sans électricité, du 14 au 21 juillet dernier. Un site Internet, une page Facebook, quelques tracts et voilà qu'ils ont été suivis par une vingtaine d'allumés comme eux, dont la démarche n'est pas uniquement écologique : « *D'une opération insolite et ludique, nous avons fait la critique de notre société de consommation, de ses excès, de son impact sur nos comportements et nos rythmes de vie* », précise Olivier Payeur, ingénieur et artiste peintre à Toulouse. Il s'agissait aussi de prendre conscience que le confort isole : « *Coupez le courant dans un immeuble et les solidarités vont s'y reconstruire* », lance l'homme de 40 ans, qui avoue être allé plusieurs fois demander un peu d'électricité à son voisin. Du pique-nique vide-frigo du premier jour jusqu'à l'apéro-bouffe de clôture, en passant par une soirée à la bougie, les participants à la semaine sans électricité ont tous été invités à vivre une aventure humaine. Logiquement, les appareils d'éclairage, de cuisson, de refroidissement ou de chauffage leur ont fait cruellement défaut. Télévision, chaîne hifi ou sèche-cheveux… d'autres se sont révélés bien moins indispensables : « *On se rend compte du superflu, qui n'est souvent là que pour combler un vide. Les choses basiques retrouvent toute leur importance* », rapporte Coline Païta, assistante de direction à Toulouse, également à l'initiative de cette semaine frugale. Elle a pu constater un changement radical de ses habitudes : « *Je faisais tous les jours mon marché en prenant le temps de choisir chaque produit. Et le soir, au lieu de rester sur Internet, je sortais pour profiter des lumières de la ville… Sans courant, les heures s'écoulent différemment.* »

© PS

Philippe Salvador

GRAND ANGLE

PÉRIPH TOULOUSAIN : *bientôt l'extinction des feux ?*

LUMIÈRE. Suivant la dynamique à l'œuvre dans de nombreuses villes du pays, les pouvoirs publics locaux envisagent de modifier sensiblement l'éclairage sur la rocade Ouest de Toulouse. Un dessein qui suscite le débat entre associations d'usagers de la route et partisans d'une moindre pollution lumineuse.

© Alexandre Delbos

Concilier la sécurité avec les enjeux environnementaux et économiques : voilà la mission à laquelle tente de s'atteler la Direction interdépartementale des routes du Sud-Ouest (Dirso). Avec la ville de Toulouse, elle vient d'annoncer un programme pour moderniser l'éclairage public toulousain : « *Depuis 2014, le ministère de la Transition énergétique nous a demandé d'avoir un regard critique sur le coût et les impacts environnementaux de l'éclairage sur l'ensemble du réseau routier* », explique Anne Calmet, directrice adjointe de la Dirso. Conséquence sur la rocade toulousaine : depuis maintenant plusieurs mois, les câbles endommagés ou dérobés ne sont plus remplacés dans les zones les moins dangereuses, ce qui a pu donner l'impression aux usagers que l'on avait volontairement éteint le périph' ! Avec ce programme, les choses devraient être remises au clair : chacune des intersections ou bretelles d'autoroutes seront demain ré-éclairées ou mieux éclairées pour celles qui l'étaient déjà, notamment sur les embranchements du Palays, de Purpan ou du croisement entre A620 et A621 aux Minimes. À l'inverse, toutes les portions standards, entre les zones à risque, seront bel et bien éteintes progressivement d'ici 2020, avec des « *mesures d'accompagnement, comme des peintures spéciales visibles de nuit, des panneaux de signalisation plus récents et des systèmes rétro-réfléchissants sur les glissières de sécurité* », indique la responsable. Coût total : 8 millions d'euros d'ici à 2020, financés par l'État. Quant aux zones situées en dehors de la voie rapide qui bénéficiaient jusqu'ici d'un éclairage indirect, comme sur la piste cyclable des Ponts-Jumeaux par exemple, c'est la mairie qui prend le relai.

> « *La tendance est à la réduction globale de l'éclairage en ville* »

Problème : difficile de connaître l'effet de l'éclairage sur le nombre d'accidents, qui est souvent lié à plusieurs facteurs. « *Les services de police mettent généralement en cause la vitesse quand ils n'ont pas d'autres éléments explicatifs* », estime Jean-Marc Plana, coordinateur de la Fédération des motards en colère de Haute-Garonne. Pour lui, l'éclairage a « *une utilité en cas d'obstacles et permet des manœuvres d'évitement de dernière minute dans un trafic dense* ». Si « *avoir une rocade entièrement éclairée est reposant et demeure un vrai confort* », poursuit-il, cela a aussi pour effet de « *diminuer l'attention, accélérer ou avoir des comportements dangereux du fait de la baisse de vigilance* », note pour sa part Sébastien Vauclair, fondateur du bureau d'étude toulousain Dark Skylab'.

Pour ce spécialiste de la pollution lumineuse, « *la tendance est à la réduction globale de l'éclairage en ville, y compris sur les voies rapides* ». Enfin, pour les zones à risque qui restent éclairées, c'est la manière d'illuminer qui doit évoluer : « *La lumière bleutée émise par des LED est paradoxalement plus dommageable qu'un éclairage traditionnel avec des lampes à vapeur de sodium, plus orangée, s'il est trop haut ou trop puissant.* » Là encore, la Dirso ne fournit pas encore d'éléments chiffrés sur les économies réalisables et la pollution lumineuse supprimée, même si elle assure que ces éléments seront pris en compte dans les études plus fines qui doivent être menées d'ici la fin de l'année.

Grégoire Souchay

À LA LOUPE

"*J'y suis j'y reste*", SAISON 2

FEUILLETON. Conçu comme une série de courtes vidéos, le projet "J'y suis j'y reste" ambitionne de mettre à portée de tous les enjeux de l'aménagement urbain à Toulouse. Pour la saison 2, les deux militants du DAL 31 à l'origine de l'initiative font appel au financement participatif.

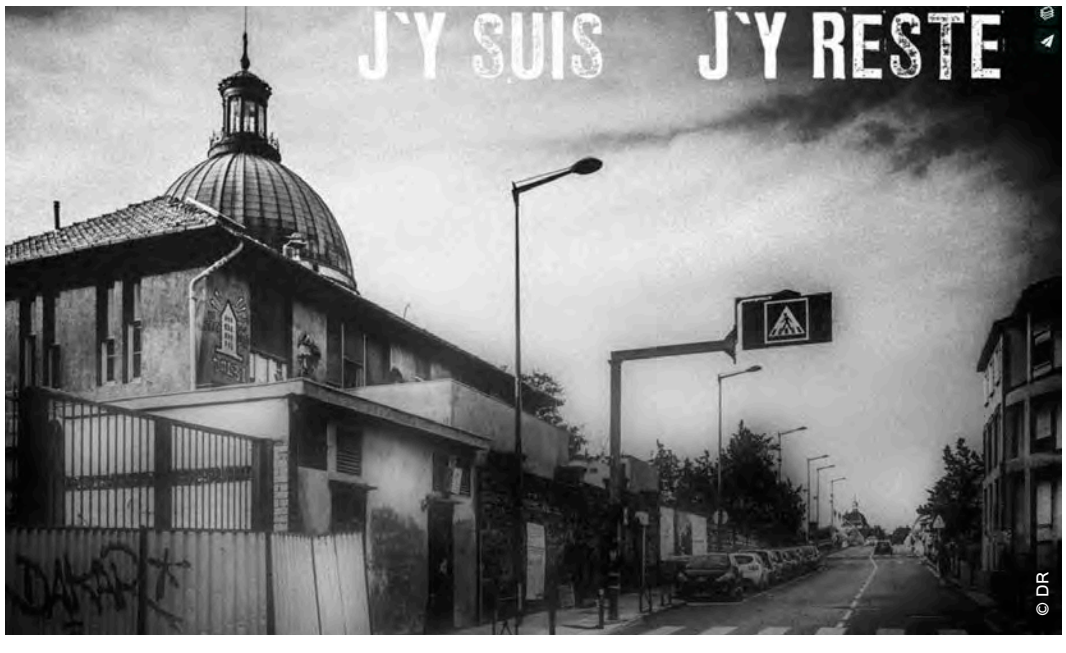

© DR

Une courte vidéo vaut parfois mieux qu'un long discours. Depuis le début de l'année, deux militants de l'association Droit au logement (DAL) 31 ont lancé le projet "J'y suis j'y reste", pour expliquer au plus grand nombre les principaux enjeux de l'aménagement du territoire toulousain. François Piquemal à la présentation, et Paul de Bary derrière la caméra, ont notamment traité de la future Tour Occitanie, de la gentrification du quartier Marengo ou des installations anti-SDF via des vidéos rythmées de 90 secondes. « *Avec le DAL nous sommes confrontés au quotidien au problème du mal-logement. L'idée est de tenir un autre discours sur le droit à la ville que celui des pouvoirs publics. Et d'aller au-delà de ces termes vides de sens que seuls les experts comprennent, comme smart city, ville connectée ou densité modérée* », explique François Piquemal. Suite au succès des premières vidéos (130 000 vues en ligne) et aux nombreux retours positifs, les deux compères bénévoles font appel au financement participatif* afin de mieux s'équiper et d'assurer une promotion plus large des vidéos. Si le format reste le même, pour s'adresser « *aux gens qui ne prennent plus le temps de lire la presse* », le site du projet fournira des liens pour avoir plus d'informations. Les idées de sujets ne manquent pas pour la saison 2. Par exemple, « *l'ambition de la mairie de développer le tourisme d'affaires ou tout ce qui fait que Toulouse est en train de devenir une ville à deux vitesses* », résume François Picquemal.

Nicolas Mathé

*ulule.com/jy-suis-jy-reste

ET MAINTENANT ?

LES FESTIVALS *ciblés par les* MULTINATIONALES

À VENDRE ! Les Déferlantes à Argelès et bientôt le Garorock à Marmande. Comme d'autres grands groupes internationaux, Vivendi rachète des festivals à tour de bras. Pendant ce temps, l'équilibre financier des indépendants est de plus en plus fragile. Les festivals d'Occitanie peuvent-ils survivre sans vendre leur âme ?

© DR

En avril dernier, le festival Les Déferlantes faisait parler de lui. Pas pour sa programmation ! Il passait sous le giron d'Olympia Productions, la filiale de Vivendi spécialisée dans la production d'artistes et l'organisation d'événements. Le groupe de Vincent Bolloré a déjà investi dans le Brive Festival et le Live au Campo, à côté de Perpignan. Et Vivendi n'est pas le seul à se positionner sur ce marché. Depuis l'arrivée en 2007 de l'américain Live Nation, leader mondial des concerts, les festivals attirent l'appétit des multinationales. « *Ils s'y intéressent pour leur image et parce que cela peut être très rentable* », explique Eric Duffau, le président du festival Tempo Latino dans le Gers. En 2015, deux festivals de Live Nation, le Main Square à Arras et I Love Techno à Montpellier ont généré 372 000 euros de bénéfices. Les propositions se multiplient. Début juillet, l'hebdomadaire "Le Républicain" annonçait ainsi le rachat de Garorock par Vivendi pour en faire « *le premier festival de France* ». D'autres ont choisi de dire non, comme Pause Guitare, organisé à Albi par l'association Arpèges et Trémolos. Dans une récente interview accordée à nos confrères de "La Dépêche du Midi" après avoir décliné l'offre de Vivendi, le directeur du festival, Alain Navarro, en explique les raisons : « *Sur les 90 concerts de l'événement, 14 les intéressent. Nous, ce sont les 76 autres, avec les scènes découvertes, les concerts dans les quartiers ou à la maison d'arrêt.* »

> « *Ils s'y intéressent pour l'image et parce qu'un festival peut être très rentable* »

Or, ces scènes sont « *forcément à perte* » et nul doute que l'arrivée d'un acteur commercial serait synonyme de clap de fin pour tous ceux qui ne sont pas des têtes d'affiche. Les festivals qui résistent ont peur de voir les grosses sociétés créer des événements concurrents aux mêmes dates mais avec des moyens bien plus conséquents… Ils sont d'autant plus mis sous pression que leur équilibre financier est fragilisé : en plus de la baisse des subventions, les cachets des artistes, les coûts techniques et de sécurité ont grimpé en flèche depuis trois ans. « *A Tempo Latino, les aides publiques représentent 12% du budget. Le plus gros, c'est la billetterie : notre survie se joue sur quatre jours* », explique Eric Duffau.

Pour perdurer, les festivals gérés par des associations (70 % en France) peuvent compter sur la fidélité du public et des collectivités, notamment grâce aux valeurs qu'ils véhiculent. Dans le Lot, Ecaussystème se revendique ainsi de l'économie sociale et solidaire tout en réunissant 42 000 personnes. Certains vont encore plus loin, tel Rabastock, un festival gratuit dans le Tarn qui refuse de considérer la culture comme une marchandise. Pour soutenir les indépendants, reste aux festivaliers à savoir à qui ils ont à faire, ce qui n'est pas toujours évident. Par exemple, Les Déferlantes ne mettent absolument pas en avant leur étiquette Vivendi, et lors de Garorock, les journalistes du "Républicain" ayant révélé la transaction ont été interdits de concert…

Maylis Jean-Préau

ÇA BOUGE !

Des CUISINES PARTAGÉES *pour les professionnels*

BOUILLON. Les travaux sont lancés. Dans un immense bâtiment industriel de 300 m² à Tournefeuille, s'installe progressivement les cuisines de Cap'Eco, un espace de coworking culinaire.

« *Traiteurs, boulangers, pâtissiers… Nous voulons offrir un lieu de production aux entrepreneurs des métiers de bouche avec un local qui répond aux normes et équipé de matériels professionnels* », affirme Clémentine Renaud, associée dans la coopérative Cap'Eco et directrice de la structure. « *Grâce à un forfait ou un abonnement, ils font la réservation de plages horaires selon leur carnet de commandes et de leurs besoins pour la durée de leur choix. Cela peut être pour un mois ou de façon ponctuelle sur plusieurs années* », poursuit-elle. « *Pour les sociétés, en particulier celles qui viennent de se créer, cela évite de faire un crédit pour acheter des locaux et du matériel.* » Entre huit et dix structures de deux personnes pourront travailler en même temps et un arsenal culinaire sera mis à leur disposition : une chambre froide, une zone de préparation froide et deux chaudes, une légumerie, une plonge, ainsi que tous les appareils ménagers indispensables. Cerise sur le gâteau, des « *accompagnements spécifiques* » en gestion-comptabilité, communication, commercialisation, formation continue et sensibilisation aux bonnes pratiques environnementales seront proposés aux entrepreneurs. « *Nous sommes partis du constat que, souvent, ces cuisiniers ne sont pas à l'aise avec la partie entrepreneuriale. Nous voulons qu'en plus d'être dans des conditions idylliques pour travailler, leur structure soit rentable* », éclaire Clémentine Renaud. L'ouverture est prévue d'ici la fin de l'année.

Valentin Grezet

Jt

IL MÉRITE DE FAIRE LA UNE

Julien POURQUIÉ-KESSAS

Justice sans frontières

Depuis quelques mois, Julien Pourquié-Kessas est le nouveau coprésident de l'ONG Avocats sans frontières. Pour ce Toulousain passionné de rugby, la défense des victimes de violations des droits de l'Homme est une priorité. Sur d'autres continents mais aussi en France.

Maylis Jean-Préau

© Franck Alix

CAUSES. Julien Pourquié-Kessas pourrait passer des heures à énumérer les combats d'Avocats sans frontières (ASF). « *Nous travaillons à la promotion et à la protection des défenseurs des droits en Côte d'Ivoire ou encore à l'accès aux droits pour les femmes et les enfants au Tchad* », explique-t-il. Récemment, l'ONG s'est mobilisée pour venir en aide aux migrants. « *Nous avons mis en place des consultations gratuites d'avocats à Paris pour les demandeurs d'asile et nous avons mené une mission d'observation à Lesbos en Grèce* », précise-t-il.

ACTION. Depuis septembre 2017, il est le coprésident d'Avocats sans frontières avec Vincent Fillola. Née en 1992 en Belgique et développée en France en 1998, cette ONG a notamment participé à la défense des prévenus et victimes après le génocide au Rwanda. Le but: « *Ne pas projeter un mode de justice occidentale, mais la coconstruire* », explique l'avocat dont le travail consiste non pas à aller sur le terrain mais « *à gérer la structure, trouver des fonds, des partenaires pour faire progresser les droits de l'Homme.* »

VIRAGE. C'est en 2004, au cours d'un repas du club d'entreprise La Table Ovale, qu'il rencontre François Cantier, le fondateur toulousain d'ASF, « *un homme qui force l'admiration, allergique à toute forme d'injustice.* » « *Lors de notre première discussion, je l'ai harcelé de questions sur les actions d'ASF* », se rappelle Julien Pourquié-Kessas. L'enthousiasme pour la personne de François Cantier se transforme rapidement en engouement pour la cause qu'il défend.

ITINÉRAIRE. Fils d'un avocat toulousain, Julien Pourquié-Kessas avait « *comme rêve de gosse de devenir archéologue* ». La raison le pousse finalement à suivre le chemin familial en se lançant dans des études de droit, plutôt « *par défaut* ». Passionné de rugby, il intègre un cursus d'économie et droit du sport, avant d'être recruté comme responsable juridique du Toulouse Olympique XIII. On le retrouve ensuite à la Fédération française de rugby, puis en gestion privée.

ROBE. En 2010, l'homme rejoint le cabinet familial et finit par intégrer l'école du barreau. « *J'ai prêté serment en 2016. Je suis issu de la promotion Badinter, du nom de cet avocat et ancien ministre qui s'est battu contre la peine de mort* », lance-t-il en souriant.

TOP WEB

François BRIANÇON @fbriancon / 25-07 : « *Depuis plusieurs années, l'association @MPitchounes propose un départ du @LeTour depuis le quartier Bagatelle à #Toulouse. Je soutiens pleinement cette excellente initiative pour le @LeTour 2019 ! #TDF2018* »

Joël AVIRAGNET @Javiragnet / 23-07: « *Le #gouvernement souhaite nous faire voter le projet de loi «avenir professionnel» à la hâte et après avoir déposé 110 amendements sur son propre texte. Ce n'est pas sérieux! Nous ne sommes pas là pour réformer au hasard mais pour faire avancer les droits de nos concitoyens !* »

Jean-Marc BARÈS-CRESCENCE @bares_crescence / 23-07 : *Révélations sur le lien intime entre l'accusé et le couple #Macron doivent, d'après moi, rester de l'ordre du privé. Le nervis doit être jugé sur ses actes, Macron doit s'expliquer sur un abus de pouvoir pas sur la qualité de ses amitiés.*

Sébastien Vincini / 19-07 : « *[Intempéries #HauteGaronne] La violence et la répétition des orages depuis le 13 juillet dernier qui ont frappé près d'une trentaine de communes du Lauragais aux portes du Comminges, du Volvestre aux vallées de l'Ariège et de la Lèze, ont provoqué de nombreux dégâts sur les habitations, les véhicules, les routes... à Gaillac-Touza 1/3 des maisons inondées, à Montbrun-Bocage, à Caujac et Gardouch des rues et lotissements submergées par l'eau et la boue, à Saint-Sulpice-Sur-Lèze une usine de plus de 100 salariés au chômage technique... la solidarité s'est organisée, la population est exemplaire de générosité malgré le choc, les agents publics font face, le Conseil Départemental de la Haute-Garonne mobilise ses moyens face à l'ampleur. Nous attendons une réaction forte de l'Etat avec la reconnaissance urgente de catastrophe naturelle. Quant aux silences et inactions... ? ça doit être l'été !? #SolidaritéInondations* »

C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ VOUS

LE MURETAIN : *une agglo sous le feu des critiques*

DÉMOCRATIE. Un collectif de citoyens et d'élus dénoncent des dysfonctionnements dans la gestion de Muretain Agglo. Manque d'informations du conseil communautaire, gestion opaque des dossiers, opposition inexistante, les griefs contre cette nouvelle collectivité issue de la fusion entre deux intercommunalités et l'ancienne agglomération du Muretain sont nombreux.

120 000 habitants, 26 communes. Depuis le 1er janvier 2017, le Muretain Agglo regroupe Axe Sud, la communauté de communes rurales des Coteaux du Savès et de l'Aussonnelle, toutes deux intercommunalités du Sud de Toulouse, et l'ancienne communauté d'agglomération du Muretain. La toute nouvelle collectivité soufflait sa première bougie au début de l'année, mais elle fait déjà grincer des dents. Objectif Démocratie, un collectif composé d'élus du Muretain et de citoyens, fait partie des mécontents. Dans leur viseur notamment, le manque de pluralisme du nouveau conseil communautaire. Avec la fusion, le nombre d'élus y a baissé. La toute nouvelle agglomération en compte au total 60, un chiffre bien moins élevé que si l'on avait additionné les représentants de chacune des anciennes entités – Axe Sud en recensait à elle seule 30. Une diminution qui aurait aussi entraîné la disparition de certains courants politiques minoritaires comme "Frouzins à venir", liste EELV de cette commune dont le maire est socialiste. « *Nous avions deux élus communautaires à Axe Sud. La majorité étant issue du PS, du PC et du PRG, nous avons été évincés par le jeu de la fusion. Aujourd'hui, il n'y a que la majorité qui siège. Il n'y a plus de débats, plus d'informations non plus. Le président PS de Muretain Agglo, André Mandement, refuse de lire certaines délibérations avant de les voter. Et pour avoir le compte-rendu des conseils, il faut attendre plusieurs mois* », déplore Luc Novales, conseiller municipal EELV à Frouzins et membre d'Objectif Démocratie.

© GoogleMaps

Un problème de gouvernance

Ce manque de transparence s'accompagne d'une gestion opaque selon le collectif. « *Il y a une absence de démocratie. Une taxe de 5 euros par habitant a été annoncée pour la gestion de l'eau, des milieux aquatiques et prévention des inondations (Gemapi, dont l'organisation a été déléguée aux collectivités, ndlr) mais sans qu'aucun projet ne soit à l'étude. Cet exemple est à l'image de la gestion de Muretain Agglo qui prend des décisions sans concertation, sans élaborer de projet communautaire* », souligne Jean-Claude Pilet, élu à Fonsorbes et également membre du collectif. Opposant d'André Mandement, Christophe Couchaux, maire sans étiquette du village de Bragayrac et élu au Muretain Agglo, ne veut pas, de son côté, parler de déficit de démocratie mais plutôt d'un problème de gouvernance. « *Concernant le Gemapi, l'agglomération lève 600 000 euros de taxe mais sans aucun programme. De nombreux projets sont votés sans être présentés. Le conseil communautaire n'est plus qu'une chambre d'enregistrement* », estime l'édile. Des accusations qui ne suscitent pour l'heure aucune réaction de la présidence de l'agglomération, celle-ci étant indisponible d'après le directeur de cabinet d'André Mandement.

Vanessa Vertus

© DR

BOLZAN *légitimé*

Jean-Jacques Bolzan a été confirmé le 11 juillet à la présidence de la fédération haut-garonnaise du nouveau Mouvement radical social-libéral (réunissant le Parti radical de gauche et le Parti radical valoisien). Saisie après réception d'un courrier jetant le doute quant à la régularité de l'élection de l'adjoint au maire de Toulouse en charge du commerce, la commission de conciliation et des conflits n'a signalé aucun manquement.

POLITIC' PORTRAIT

Nicolas BONLEUX

Le serviteur

Directeur stratégique chez Liebherr Aerospace, Nicolas Bonleux incarnera la ligne instaurée par Laurent Wauquiez à l'occasion des prochaines élections fédérales du parti Les Républicains. Avec l'envie de servir son pays.

C'est une idée certaine de la France qui guide le parcours de Nicolas Bonleux. Issu d'une famille d'agriculteurs dans le Tarn du côté de sa mère et d'un père militaire qui finira sa carrière au grade de général, il a connu une enfance marquée par les déménagements que par les pèlerinages à Colombey-les-Deux-Eglises. « *La politique était très importante à la maison. Mon père était un gaulliste pur et dur et s'est présenté à plusieurs élections* », raconte le candidat à la présidence de la fédération départementale du parti Les Républicains. Malgré le vœu familial de le voir épouser une carrière de militaire ou d'ingénieur, c'est pour se rendre à son tour « *utile à la grandeur de la France* » qu'il opte pour de hautes études de commerce (HEC). « *Dans les années 1980, le pays avait besoin de gens pour exporter, c'était le défi de l'avenir. Et contrairement à 90 % de mes camarades qui ont ensuite rejoint les rangs de la finance, j'ai choisi de m'orienter vers le monde de l'industrie.* » Et plus particulièrement celui de l'aéronautique, où le potentiel d'exportation est immense.

Question politique, c'est à Démocratie Libérale qu'il débute son engagement à la fin des années 1990. Un parti alors incarné par Alain Madelin au niveau national et par Serge Didier à Toulouse. En 2002, il sera du grand rassemblement au sein de l'UMP. Et si la famille de droite apparaît aujourd'hui divisée, Nicolas Bonleux reste convaincu de l'intérêt de faire bloc : « *J'ai été traumatisé par les législatives de 2002, où la droite est arrivée éclatée. Mais l'union ne peut se faire qu'autour d'une ligne claire à partir de laquelle on fixe des priorités. Ce que je reproche à l'équipe de Laurence Arribagé, c'est justement de ne pas avoir de ligne.* » Lui assume totalement celle instaurée par Laurent Wauquiez depuis son élection à la tête du parti : la restauration de l'autorité de l'État, la lutte contre les communautarismes et une Europe forte réduite aux pays les plus engagés. Et ce, malgré le visage controversé du nouveau chef des Républicains. « *Il est en train de prendre ses marques dans un contexte difficile* », assure Nicolas Bonleux. L'homme ne craint de toute façon pas les combats, lui qui s'était présenté aux législatives de 2012 contre le socialiste Gérard Bapt. Ni les numéros d'équilibriste, puisqu'il devra imposer une ligne droitière sur une terre plutôt centriste. « *J'ai fait partie de l'équipe de Jean-Luc Moudenc aux municipales. On peut s'asseoir à la même table sans renoncer à ses valeurs. Quand on veut changer les choses, la manière la plus puissante est d'être élu. Et je veux l'être pour enfin faire exister le parti dans le département* », martèle Nicolas Bonleux.

Nicolas Mathé

Jeux CONCOURS

Gagnez l'un de ces cadeaux en envoyant un mail à : redaction @lejournaltoulousain.fr Mettre en objet : Jeux concours

**Dans la limite des stocks diponibles*

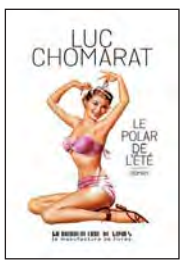

LIVRE

"Le polar de l'été"

Notre héros est un écrivain de polars. En vacances en Corse, il lui vient une idée : écrire un plagiat de "Pas de vacances pour les durs", de Paul Terreneuve, un polar des années 1960 complètement oublié. En le modernisant, il ne peut que cartonner, devenir un phénomène de librairie: le polar de l'été. Ne reste plus qu à retrouver ce livre, indisponible et disparu… Aucune trace sur le Net, à croire que ce roman n'a pas existé…

LIVRE

"Sequoias"

Milieu du XIXe siècle. Les frères Fleming, trois chasseurs de baleines, natifs de l'île de Nantucket, répondent à l'appel de l'or venu de la lointaine Californie, à l'autre bout des États-Unis d'Amérique. Dans ce monde nouveau au cœur du Nouveau Monde, voici le roman d'une fratrie de baleiniers héroïques devenus chercheurs d'or, prêts à tout pour assouvir leur soif de conquête et de fortune, jusqu'à une ultime aventure, en mer de Béring.

SORTIR

Un grand BALLET CÉLESTE

© DR

MIRETTES. Cette année, la Cité de l'espace a choisi d'organiser sa Nuit des étoiles un peu avant tout le monde, le 27 juillet. Une date exceptionnelle à plus d'un titre pour les astronomes…

«*Ce sera une nuit de rêve!*» s'impatiente Arnaud Caron, référent astronomie et chargé de programme au planétarium de la Cité de l'espace. Cette année, la Nuit des étoiles s'y tiendra le 27 juillet, deux semaines avant le pic d'activité des Perséïdes, ce nuage de poussières cosmiques dont on peut déjà apercevoir les fameux traits de lumière, lorsque l'on regarde en direction de la Petite Ourse. C'est qu'il y aura davantage que des étoiles filantes dans le ciel du 27 juillet 2018, une date incontournable pour les astronomes, amateurs ou non…

L'occasion d'abord d'observer, à l'œil nu ou aux jumelles, une éclipse totale de Lune. Le phénomène qui se produit deux fois par an, au grès des révolutions et de l'inclinaison du satellite, sera le plus long du XXIe siècle, d'une durée de 1 heure et 43 minutes : « *Quand la Lune sera dans l'ombre de la Terre, elle prendra une teinte inhabituelle et étonnante, grisâtre, orangée ou rouge sombre*», prévient Arnaud Caron, qui fera partie des animateurs de cette nuit des étoiles si spéciale. La clarté du ciel sera bien sûr primordiale, d'autant que la Lune, particulièrement sombre, passera au point de son orbite le plus éloigné de la Terre.

Véritable alignement des astres, le 27 juillet est aussi le jour où la planète Mars sera, elle, au plus proche de nous – à seulement 58 millions de kilomètres – et positionnée à l'opposé exact du soleil, qui l'éclairera entièrement. Elle brillera alors bien plus que la Lune, qui passera tout près d'elle, dans notre champ de vision. Ce que l'on appelle l'opposition de Mars n'a lieu que tous les deux ans : «*La planète rouge sera visible à l'œil nu dès qu'elle se lèvera, à l'Est, vers 23h. Et cette fois, rien ne vaudra l'observation au télescope pour découvrir les détails de la surface et ses belles nuances de couleurs*», conseille l'expert. Pour qu'un maximum de spectateurs de la Cité puisse en profiter, plusieurs associations d'astronomes amateurs mettront des équipements d'observation à leur disposition.

> *«Ceux qui voient Jupiter ou Saturne pour la première fois en restent tous pantois!»*

Et cet été n'en a pas fini d'en mettre plein la vue aux amoureux du ciel, puisqu'il est également possible d'admirer trois autres planètes du système solaire: Vénus, le point le plus brillant du ciel après la lune et le soleil, l'immense Jupiter et ses bandes nuageuses ou Saturne et ses anneaux fascinants: «*Ceux qui les voient pour la première fois en restent tous pantois*», assure Arnaud Caron. Le télescope de 40 cm de la Coupole de l'astronome, une des dernières animations de la Cité de l'espace, permettra d'identifier précisément quelques-uns parmi les dizaines de satellites connus de cette géante gazeuse.

Metteurs en scène de ces spectacles exceptionnels et gratuits, les organisateurs attendent 10 000 visiteurs, jusqu'au bout de la nuit.

Philippe Salvador

À CHACUN *sa lunette*

À partir de 19h, les visiteurs pourront observer le soleil et le ciel en continu grâce aux nombreux télescopes installés dans les jardins de la Cité. Dès 21h, l'observation de l'éclipse de Lune (totale de 21h30 à 23h13) sera animée par le journaliste Olivier Sanguy. Les observations de Vénus, Jupiter, Saturne et Mars se feront principalement depuis la Coupole de l'astronome. Entrée libre et gratuite, inscription conseillée.

Vos ANNONCES LÉGALES *dans votre hebdo*

annonceslegales@lejournaltoulousain.fr

Tarif de Publication : L'annonce légale est facturée en fonction du nombre de lignes publiées selon les normes fixées par l'arrêté ministériel du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales. La version consolidée du 1er janvier 2018, fixe le prix de la ligne à 4.16€ HT pour le département de la Haute-Garonne.

CONSTITUTIONS

Maître Amélie DUQUENNE
Notaire
24, Grande Rue Nazareth
31000 TOULOUSE

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Amélie DUQUENNE, Notaire à TOULOUSE (31000), 24, grande rue Nazareth , le 19 juillet 2018 a été constituée une société par actions simplifiée ayant les caractéristiques suivantes :
Objet : coffee shop, salon de thé et de café, vente sur place et à emporter de boissons chaudes, boissons froides, repas légers et pâtisseries, vente de produits alimentaires (épicerie fine) et accessoires culinaires, traiteur
Dénomination : B2B COFFEE
Siège social : TOULOUSE (31000), 28 rue des Couteliers.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.
Capital social : CINQ MILLE EUROS (5 000,00 EUR)
Cessions d'actions : les cessions entre associés seuls sont libres. Les autres sont soumises à l'agrément de la majorité en nombre des associés représentant au moins les deux tiers des actions.
Chaque action donne le droit de participer aux décisions collectives des associés et donne droit à une voix
L'exercice social commence le PREMIER JANVIER et se termine le TRENTE ET UN DECEMBRE de chaque année.
Président : Monsieur Emil BERG demeurant à TOULOUSE (31000) 30 rue d'Orléans
Directeur Général : Monsieur Julien LEMBOULAS demeurant à TOULOUSE (31000) 35 boulevard Lazare Carnot.
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE.

Pour avis
Le notaire

Suivant acte reçu par Maître Alain FAURE, Notaire, le 20 juin 2018 il a été constituée une société dont les caractéristiques sont les suivantes : Forme : Société civile de moyens Objet : La société a pour objet exclusif de faciliter l'exercice de l'activité professionnelle de ses membres par la mise en commun de moyens tant humains que matériels nécessaires à l'exercice de leur profession. La société ne peut elle-même exercer la profession de ses membres. La société a la faculté de conclure, modifier, résilier les contrats se rapportant tant au personnel qu'au matériel nécessaire à la réalisation de l'objet social défini au premier alinéa, en déterminer les conditions financières et contractuelles. La raison sociale est : SCM LA GRANDE OURSE. Siège social : TOULOUSE (31000), 103 rue des Arcs Saint Cyprien. Durée : CINQUANTE années à compter du jour de son immatriculation. Capital social :
Apport en numéraire : MILLE CINQ CENTS EUROS (1 500,00 EUR). Gérant : La gérance est assurée pour une durée indéterminée par : Madame Valérie CORRADIN, divorcée de Monsieur Alex AUBERT demeurant à MONDONVILLE (31700) 31 avenue de la Plaine villa G101. Madame Pascale ANDRIEUX, épouse de Monsieur Christian Henri VELLUZ, demeurant à LAUZERTE (82110) Saint Jean. Et Madame Tawadoude SAIDABEID, Divorcée de Monsieur Pierre RICCI demeurant à LEGUEVIN (31490) 1, rue D'Haumont. Cession : Les parts sociales ne peuvent être cédées à des personnes étrangères à la société ou entre associés qu'avec le consentement de tous les associés statuant en la forme d'une assemblée générale extraordinaire. Immatriculation : au RCS de TOULOUSE.

Suivant acte authentique en date du 24/07/2018, il a été constitué une eurl. Dénomination : L'ETABLI. Nom commercial : L'ETABLI. Objet : L'acquisition, création, exploitation de tout fonds de commerce de bar, pub, restaurant, pizzeria, brasserie, bodega, snack, salon de thé, confection, vente et livraison de plats et boissons à emporter et à consommer sur place.. Siège social : 1 rue du Fontanas 31620 Bouloc. Capital : 1000 €. Durée : 99 ans. Gérance: M. Ludovic Pujo, 1 rue du Fontanas 31620 Bouloc . Immatriculation RCS TOULOUSE.

Etude de Maître Elise SOULIE
Notaire à LABEGE (Haute-Garonne)
1389, Voie l'Occitane,
La Pointe Bleue.

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Elise SOULIE, Notaire à LABEGE (Haute-Garonne), 1389, Voie l'Occitane, La Pointe Bleue , le 12 juillet 2018, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
La société a pour objet : l'acquisition, la construction, la détention, la propriété de tous biens mobiliers et immobiliers, tant en France qu'à l'étranger, en pleine-propriété, en nue-propriété ou en usufruit,
-l'administration, la gestion et la location par tous moyens directs ou indirects du patrimoine social,
- la régularisation de tous emprunts auprès de toute banque, ainsi que de toutes garanties notamment hypothécaires sur tous les biens et droits mobiliers et immobiliers de la société, étant ici précisé que la société peut se porter caution hypothécaire à titre gratuit et occasionnelle uniquement en garantie du financement d'un droit démembré, dont l'autre droit est acquis par la société bénéficiaire de la caution,
- l'aliénation de ses droits et biens mobiliers et immobiliers au moyen de vente, échange ou apport en société, sans pour autant que ces opérations soient analysées comme des actes de commerce et ne portent atteinte au caractère civil de la société,
La dénomination sociale est : NOTIL.
Le siège social est fixé à : LABEGE (31670), 45 rue du Colombier.
La société est constituée pour une durée de 50 années
Le capital social est fixé à la somme de : DIX MILLE EUROS (10 000,00 EUR).
Les apports sont en numéraire.
Les parts sont librement cessibles au profit d'un ou plusieurs associés, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Le premier gérant de la société est : Monsieur Frédéric DAUMAS, demeurant PINSAGUEL (31120) 41 route de Lacroix-Falgarde.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE

Pour avis
Le notaire.

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 13 juillet 2018, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION : TP2B
FORME : Société par actions simplifiée
CAPITAL : 100 euros
SIEGE : 7/9 Rue Aristide Berges 31270 CUGNAUX
OBJET : Restauration sur place et à emporter de tous types de restauration ainsi que la vente de boissons conformément à la législation en vigueur
DUREE : 99 années
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE :Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
PRESIDENT : Tom BERNAUDEAU demeurant 1 rue Jacob Insel - 31200 TOULOUSE
IMMATRICULATION : au RCS de TOULOUSE.

Pour avis,

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION : H.B.K Carrosserie
FORME : Société à responsabilité limitée
SIEGE SOCIAL : 217 chemin de Boudou, 31140 Launaguet
OBJET : Tous travaux de carrosserie, de peinture de véhicules, le gardiennage de véhicules, l'entretien et la réparation automobile, l'achat et la vente de véhicules d'occasion, l'achat et la vente de pièces détachées auto, neuves ou d'occasion.
DUREE : 99 années
CAPITAL : 1 000 euros
GERANCE : Kaled HAMIM demeurant 130 route d'albi, 31200 Toulouse.
IMMATRICULATION : au RCS de TOULOUSE.

Pour avis,

OFFICE NOTARIAL
1 rue Victor Hugo
31000 TOULOUSE

Constitution de société

Aux termes d'un acte reçu par Me LAMOTHE notaire, le 18 juillet 2018, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :
Forme : société civile
Objet : acquisition par voie d'achat ou d'apport, propriété, mise en valeur, transformation, construction,aménagement, administration, location et vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. propriété, transformation, aménagement, administration, l'occupation gratuite par l'un des associés et l'exploitation par location ou autrement, de tous biens et droits immobiliers, détenus en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit, par voie d'acquisition, d'apport, d'échange ou autrement,prise à bail, la prise à bail à construction, la mise en valeur de tous terrains et l'édification sur lesdits terrains, propriété, gestion et garde de toutes valeurs mobilières, de contrats de capitalisation ou autres produits et instruments financiers, en ce compris les arbitrages sur lesdits biens, gérés directement ou sous mandat, détenus en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit, par voie d'acquisition, de souscription, d'apport, d'échange ou autrement,acquisition, la détention et la gestion de tous autres biens mobiliers,aliénation de ces biens, sous réserve qu'elle ne porte pas atteinte au caractère civil de la société et qu'elle ne puisse être considérée comme un acte de commerce,prise de participation directe ou indirecte dans toute société civile ou commerciale, à l'exclusion des parts de sociétés en nom collectif,obtention de crédits et concours bancaires nécessaires à la réalisation de l'objet social, avec ou sans constitution de garantie sur les biens sociaux,emprunt, le cautionnement simple ou hypothécaire, nécessaire à la réalisation de l'objet social ;organisation du patrimoine familial, en vue d'en faciliter la gestion, la valorisation, la conservation et la transmission, et afin d'éviter qu'il ne soit livré aux inconvénients de l'indivision consécutive au décès d'un des associés ou aux effets d'une maladie affectant l'un des associés.
Dénomination : SCI FEROZ
Siège : AUCAMVILLE (31140)4B Impasse Manet
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation
Capital : apport en numéraire : MILLE EUROS (1.000,00 €)
Gérant : Audrey TERCIER demeurant à AUCAMVILLE (31140)4B Impasse Manet
Agrément : Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Immatriculation : au RCS de TOULOUSE

Pour avis: Le Gerant

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 24 juillet 2018, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME : Société par actions simplifiée
DENOMINATION : FAÏZ MULTISERVICES
CAPITAL : 1 000 euros
SIEGE : 8 Chemin du Pradalot, 31870 LAGARDELLE SUR LEZE
OBJET : Entreprise de nettoyage et entretien des locaux et espaces verts, petits travaux de maintenance, petits travaux de peinture, carrelage, sol, faïence, lavage de vitre, multi-services, dans le secteur industriel et services au particulier
DUREE : 99 Années
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer, personnellement ou par mandataire, aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective trois jours ouvrés au moins avant la réunion de l'assemblée. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
AGREMENT DES CESSIONS : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.
ORGANES SOCIAUX
Nomination sans limitation de durée.
PRESIDENT : Monsieur M'HAMDI Samir, demeurant 8 Chemin du Pradalot, 31870 LAGARDELLE SUR LEZE
IMMATRICULATION : RCS de TOULOUSE

Pour Avis et Insertion

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 14 Juin 2018, il a été constitué une société par actions simplifiée dont les caractéristiques sont les suivantes :
. Dénomination sociale : S.A.S MARKET À PLUS
. Capital social : 1000 €, divisé en 1000 actions de valeur nominale de 1 Euro.
. Siège social : 57 Rue de la République 31300 Toulouse.
. Objet : La vente de produits alimentaires bio et locaux, ainsi que la vente de produits non-alimentaire. Ainsi que la vente de boissons alcoolisées.
. Durée : 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
. Président : Mme Tegminé AGABEKIAN née MAMEDOVA demeurant 9 rue des Muguets 31300 Toulouse.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE

La gérance.

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé du 19 juillet 2018 à TOULOUSE (Haute-Garonne), il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME : Société civile
DENOMINATION : GW
SIEGE SOCIAL : 6, rue Boudeville à TOULOUSE (31100)
OBJET : L'acquisition, la gestion, la location et l'administration de tout immeuble et de tout terrain, détenus en pleine propriété, en usufruit seulement ou en nue-propriété seulement. La construction, l'entretien et éventuellement l'aménagement de ces biens, l'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de ces objets et plus généralement toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à cet objet, à la condition que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.
DUREE : 99 années à compter de son immatriculation au RCS
CAPITAL VARIABLE :
Le capital est initialement fixé à 1 000 euros divisé en 100 parts sociales de 10 euros. Il pourra être de 1 000 euros minimum et de 500 000 euros maximum.
APPORTS EN NUMÉRAIRE : 1 000 euros
GERANCE : Monsieur William GUILLAUMOND-DUTOUR demeurant au 1541, route de Toulouse à BEAUMONT SUR LEZE (Haute-Garonne) et Monsieur Guillaume COSTES demeurant au 7, rue Champêtre à TOULOUSE (Haute-Garonne)
IMMATRICULATION : au RCS de TOULOUSE

Pour avis, le représentant légal,

Avis de constitution

Suivant acte sous seing privé en date du 24/07/2018, il a été constitué, sous la dénomination Bloc'n Roll, une société coopérative et participative à responsabilité limitée régie par la loi n° 78-463 du 19 juillet 1978 et les dispositions réglementaires en vigueur, dont le siège social est 51 bis route de Bessières 31240 L'UNION ; l'objet social étant Escalade sur des blocs en salle et en structures artificielles d'escalade ; d'une durée de 99 ans à compter de l'immatriculation de la société au RCS, dont le capital social initial s'élève à 15000 €. Le capital variable ne peut être inférieur ni à 10000 € ni, par le jeu de la variabilité, au quart du capital le plus élevé atteint par la Scop depuis sa création. Les parts ne sont pas numérotées. Le capital est divisé en parts de 20 € chacune de valeur nominale. Gérant : Edouard CRUEGHE, né le 12 Juillet 1985 à AURILLAC, demeurant 21 route de Lavaur 31240 L'UNION. RCS TOULOUSE

Pour avis, Le Gérant de la Scop :
Edouard CRUEGHE

Dénomination : LYL BAT SERVICES
Capital : 1000 euros
Siège social : 1 carré de la maourine appt C26 31200 Toulouse
Objet: Vente d'énergie renouvelable
Durée : 99 ans.
Président: Mr Darolles Lionel demeurant 1 carré de la maourine appt C26 31200 Toulouse
Clause d'agrément: La cession des actions fait l'objet d'une mention dans le registre des mouvements tenu par la société
Admissions: Le droit de vote attaché à l'action appartient au nu-propriétaire, sauf pour les décisions concernant l'affectation des résultats ou il est réservé à l'usufruitier
La société sera immatriculée au RCS de Toulouse

SCP DESSART-DEVIERS
Avocats
5, rue Tolosane 31000 TOULOUSE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à TOULOUSE du 15 juin 2018, il a été consitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société par actions simplifiée à associé unique
Dénomination sociale : SURMÉNAGE PRO
Nom commercial : SURMÉNAGE PRO
Siège social : 22, rue des Tilleuls à L'UNION (31240)
Objet social : l'entretien et le nettoyage de tous locaux, bâtiments et espaces verts au bénéfice de tout type de professionnels, associations, collectivités publiques, sociétés, professions libérales.
Durée de la société : 99 années
Capital social : 1000 euros en numéraires.
Présidence : Madame Amandine BARADA demeurant 22, rue des Tilleuls à L'UNION (31240)
Immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE.

Pour avis

Par acte SSP du 18/07/2018 il a été constitué une SAS dénommée: SERGIO PEINTURE Siège social: 28 rue léo ferré 31120 PORTET SUR GARONNE Capital: 5.000 € Objet: Tous travaux de bâtiment en second oeuvre. tous travaux de peinture intérieur et extérieur. Président: M. FAURE Serge 28 rue leo ferre 31120 PORTET SUR GARONNE Transmission des actions: Actions librement cessibles entre associés uniquement. Admission aux assemblées et exercice du droit de vote: Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de TOULOUSE

Par acte SSP du 10/07/2018 il a été constitué une **SARL à associé unique** dénommée: **ALBERIC MEDICA**
Nom commercial: ALBERIC MEDICA
Siège social: 14 bis rue saint jean bâtiment c 31130 BALMA
Capital: 3.000 €
Objet: Mandataire spécialisé dans la vente de dispositifs médicaux implantables ou non; vente de dispositifs médicaux et autres produits liés, conseil et formation en relation avec ce type de produits.
Gérant: Mme FRACASSO Béatrice 14 Bis Rue Saint Jean, Bat C- 31130 BALMA
Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de TOULOUSE

TRANSFERTS DE SIÈGE

S.A.S. LAS CHICAS
S.A.S. au capital de 39 000 €uros
Siège social : 2 Quai du Pré Vert
81800 RABASTENS
R.C.S. ALBI 807 497 466 2014 B 417

L'A.G.E. du 24 juillet 2018 a décidé de transférer le siège social de RABASTENS (81800), 2 quai du Pré Vert, à SAINT JEAN (31240), 1 rue Jean Monnet, et ce à compter du 24 juillet 2018, et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.
La Présidente de cette société est Madame Margarita GOUIN, demeurant à RABASTENS (81800), La Brugue,
La Société, immatriculée au R.C.S. d'ALBI sous le numéro 807 497 466 2014 B 417 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du R.C.S. de TOULOUSE.

Pour avis,
La Présidente.

Forme : SCI. Dénomination : LECTRAT, au capital de 1000 €. 513446823 RCS Toulouse. Le gérant du 12/07/2018 a décidé de transférer le siège social de la société du 27 RUE PERCHEPINTE 31000 TOULOUSE au 25 RUE DU TAUR 31000 TOULOUSE et de nommer Mme MARYLINE LECLERC résidant 2 RUE JACQUELINE AURIOL 31700 BLAGNAC nouvel associé-gérant de la société en remplacement de M. JEAN-CHRISTOPHE TORTRAT résidant 40 BD DE SUISSE 31200 TOULOUSE à compter du 12/07/2018. Modifications au RCS TOULOUSE

Edouard JUNG
Avocat à la Cour
DJCE DESS de Droit des Affaires
1 bis, rue du Languedoc
31000 TOULOUSE

GARROS

Société Civile de Moyens
au capital de 152,45 euros
Siège social : 19, rue Roland Garros
31200 TOULOUSE
RCS Toulouse 420 622 946

Transfert de siège social

Aux termes d'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date à Toulouse du 23 avril 2018, les associés ont décidé de transférer le siège social de la SCM GARROS au 47, rue Alfred Duméril – 31400 TOULOUSE à compter du 23 avril 2018, plus aucune activité n'étant conservée à l'ancien siège sis 19, rue Roland Garros – 31200 TOULOUSE.
L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis

Edouard JUNG
Avocat à la Cour
DJCE DESS de Droit des Affaires
1 bis, rue du Languedoc
31000 TOULOUSE

SCI DU 10 RUE CB

Société Civile Immobilière
au capital de 200,00 euros
Siège social : 19, rue Roland Garros
31200 TOULOUSE
RCS Toulouse 792 040 396

Transfert de siège social

Aux termes d'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date à Toulouse du 23 avril 2018, les associés ont décidé de transférer le siège social de la SCI DU 10 RUE CB au 47, rue Alfred Duméril – 31400 TOULOUSE à compter du 23 avril 2018, plus aucune activité n'étant conservée à l'ancien siège sis 19, rue Roland Garros – 31200 TOULOUSE.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis

Edouard JUNG
Avocat à la Cour
DJCE DESS de Droit des Affaires
1 bis, rue du Languedoc
31000 TOULOUSE

GARROS

Société Civile Immobilière
au capital de 83 846,96 €
Siège social : 19, rue Roland Garros
31200 TOULOUSE
RCS Toulouse 414 725 739

Transfert de siège social

Aux termes d'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date à Toulouse du 23 avril 2018, les associés ont décidé de transférer le siège social de la SCI GARROS au 47, rue Alfred Duméril – 31400 TOULOUSE à compter du 23 avril 2018, plus aucune activité n'étant conservée à l'ancien siège sis 19, rue Roland Garros – 31200 TOULOUSE.
L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
2 Impasse Couzinet
Parc de la Plaine - BP 95818
31505 TOULOUSE CEDEX 5

MIDI LUM

SAS à associé unique
au capital de 7 500 euros
Siège social 13 rue du Bosquet
31560 CALMONT
819 633 488 RCS TOULOUSE

Aux termes d'une décision du 15 juin 2018, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 13 rue du Bosquet, 31560 CALMONT au 6 Rue de la République, 31560 NAILLOUX, à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis
Le Président

LES INTERIMAIRES PROFESSIONNELS 28 Sarl au capital de 300 000 euros Siège social : 81 Boulevard Carnot 31 000 Toulouse 485 399 760 – RCS TOULOUSE
L'associée unique a décidé le 28.06.2018 de transférer le siège social à Mont de Marsan 40000 - 223 Boulevard Antoine Lacaze avec effet au 09.01.2018.

Modification siège social

Dénomination : FDK
Forme juridique : SASU
Capital social : 2 000€
Siège social : 15 bis, Avenue Marconi, ZAC le Boutet, 31470 SAINT LYS.
SIRET : 752 814 061 00020
Aux termes d'une délibération en date du 01 Mai 2018, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de modifier le siège social à compter du 01 Mai 2018.
Le nouveau siège social est :
41 rue de la découverte, CS 37621, 31676 LABEGE CEDEX
L'article 5 est modifié en conséquence.

Pour avis, la Présidente.

LAMEZ

Société civile immobilière
au capital de 1 000 Euros
Siège social : 10, Avenue d'Hermès
ZA de Montredon - 31240 L'UNION
RCS TOULOUSE : 829 818 152

Aux termes d'une délibération en date du 2 juillet 2018, l'Assemblée Générale Extraordinaire a, avec effet à cette même date décidé de transférer le siège social du 10, Avenue d'Hermès - ZA de Montredon - 31240 L'UNION au 22, Route de Castres – 31130 BALMA, et de modifier l'article 4 des statuts.

Pour avis - La Gérance

J2N

société à responsabilité limitée
au capital de 40.000 €
5, Rue du Barry
31460 AURIAC SUR VENDINELLE
RCS TOULOUSE 839 100 625

Aux termes d'une délibération en date du 1er juin 2018, l'assemblée générale extraordinaire des associés a décidé de transférer le siège social de la société à TOULOUSE (31200), 2-4-6, rue de l'Abbé Gabriel Latour, et ce à compter de ce jour. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

CESSION FONDS DE COMMERCE

Cession de fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 30 juin 2018, enregistré le 19 juillet 2018 au SERVICE DE LA PUBLICITÉ FONCIÈRE ET DE L'ENREGISTREMENT DE TOULOUSE 3 sis 34, rue des Lois - 31039 TOULOUSE CEDEX 9, Dossier 2018 36317, référence 2018 A 08169 :
Monsieur Jean-Louis GONZALES et Madame Mariane TIECHE, épouse GONZALES, ont vendu à la société TRANSPORTS GONZALES, Société à Responsabilité Limitée au capital social de 46 000 €uros, ayant son siège social au 23, Rue Paul Claudel à MURET (31600), immatriculée le 30 janvier 2018 au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE sous le numéro 834 999 682, le fonds de commerce « TRANSPORTEURS ROUTIERS DE VOYAGEURS » exploité au 23, Rue Paul Claudel à MURET (31600), moyennant le prix de 210 000 €uros.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les 10 jours de l'insertion légale au BODACC chez Maître Denis GUILLEN, Avocat au Barreau de TOULOUSE qui exerce son activité au 18, Rue des Martyrs de la Libération à TOULOUSE (31400).

Pour avis, Maître Denis GUILLEN

NOMINATION COMMISSAIRE AUX COMPTES

GSF ATLANTIS

SASU au capital de 200.000 €
Siège : 95, chemin de Gabardie - RDC
31200 TOULOUSE
344636477 RCS de TOULOUSE

Par décisions en date du 26 juin 2018, l'associé unique a décidé de renouveler les mandats de :
- M. Jean-Patrick TRANCHAND, en qualité de Commissaire aux Comptes Titulaire,
- la société FIDEXCO France, en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant,

Pour une période de six exercices, soit jusqu'à la décision de l'associée unique sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Pour avis,

MODIFICATIONS DIRIGEANT(S)

AUDISUD EXPERTISE

I.E.K

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 500 euros
Siège social : 35 Rue Arago
31500 TOULOUSE
RCS TOULOUSE 488 764 325

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 08 Juin 2018 ayant pour objet :
- Démission de Monsieur LE BOUQUIN Franck
- Nomination de la gérante en la personne de Madame BAILLE Christine, demeurant 20 RUE JEAN FAVIER 31500 TOULOUSE à compter du 08 Juin 2018

La nouvelle gérante est remplaçante de Monsieur LE BOUQUIN Franck, démissionnaire.

Pour Avis.

FIDAL

9 av. Parmentier – 31086 TOULOUSE

AURIOL FLOURENS

Société civile immobilière
au capital de 10 000 euros
Siège social : 36 route de Lasbordes
31130 FLOURENS
751 162 199 RCS TOULOUSE

Suivant acte unanime en date du 03/04/2017, les associés ont nommé en qualité de co-gérants, pour une durée illimitée à compter de cette date :
Mme Françoise MONTSARRAT, demeurant Domaine Saint Martin de Ronsac, 31570 STE FOY D'AIGREFEUILLE
M. Pierre AURIOL, demeurant 6 rue Sainte Claire, 31500 TOULOUSE
M. Xavier AURIOL, demeurant 28 route de Lasbordes, 31130 FLOURENS
M. Stéphane AURIOL, demeurant 38 route de Lasbordes, 31130 FLOURENS
Le mandat de M. Jean-Marc AURIOL demeure inchangé.

Pour avis,

SYLHET

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 7 Rue de Lavoissier
31700 BLAGNAC
819 291 857 RCS TOULOUSE

Démission du Directeur Général

APar délibération en date du 1er juillet 2018, les associés de la société SYLHET ont pris acte de la démission de Monsieur FAYSAL Ahmad de ses fonctions de directeur général à compter du 1er juillet 2018.
Il a été également décidé que Monsieur FAYSAL Ahmad ne sera pas remplacé et qu'en conséquence la société sera désormais uniquement gérée par son Président, Monsieur KHAN Ferdous.
L'article 39 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis et insertion

FIDAL

9 av. Parmentier - 31086 Toulouse

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DE L'INDUSTRIE

Société civile immobilière
au capital de 35 000 euros
Siège social : Route de Lasbordes,
Lieudit Les Blanches
31130 FLOURENS
493 929 269 RCS TOULOUSE

Suivant acte unanime en date du 06/02/2017, les associés ont nommé en qualité de co-gérants, pour une durée illimitée à compter de cette date :
Mme Françoise MONTSARRAT, demeurant Domaine Saint Martin de Ronsac, 31570 STE FOY D'AIGREFEUILLE
M. Pierre AURIOL, demeurant 6 rue Sainte Claire, 31500 TOULOUSE
M. Xavier AURIOL, demeurant 28 route de Lasbordes, 31130 FLOURENS
M. Stéphane AURIOL, demeurant 38 route de Lasbordes, 31130 FLOURENS

Pour avis,

Notre ADRESSE MAIL

annonceslegales@lejournaltoulousain.fr

FIDAL

INNOVA PARK 2017

Société Civile de construction Vente
au capital de 10.000 euros
Siège social : 8 chemin de la
Terrasse - 31500 TOULOUSE
832 607 402 RCS TOULOUSE

Il résulte des décisions des associés en date du 12 mars 2018 la nomination, en qualité de nouveau gérant, avec effet à compter de cette date, de la société GA PROMOTION, SAS au capital de 2.000.000 € ayant son siège 8 chemin de la Terrasse, 31500 TOULOUSE, 451 738 868 RCS TOULOUSE en remplacement de M. Frédéric CELDRAN et de M. Laurent TAFFET, co-gérants démissionnaires.

Pour avis

SAS COIFFEUR HD

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 60 Voie du TOEC
RCS TOULOUSE 798 437 232

L'associé unique par décision en date du 15 juin 2018, a décidé de nommer en qualité de nouveau Président BENKHADRA Mahfoud, domicilié 14 rue Mireille Sorgue, 31100 Toulouse, à compter de ce même jour et pour une durée illimitée en remplacement de Mr ABDELWAHED Samir, Président démissionnaire, à compter de la même date.

Pour avis,
Le Président

SCI DU COUNTRY CLUB DE PALMOLA

SCI au capital de 739140 €
Siège social : Route D'albi
31660 BUZET SUR TARN
425223112 RCS de TOULOUSE

Par AGO du 26/05/2018, il a été décidé de nommer nouveau gérant JAIL Philippe demeurant 15 Residence De Palmola 31660 BUZET SUR TARN à compter du 26/05/2018 en remplacement de M. MILHAU ANDRE démissionnaire
Mention au RCS de TOULOUSE

DOMAINE DE LA PALME SARL Société À Responsabilité Limitée au capital de 140 000.00 euros Siège social : 1385 Route de Fronton 31340 VILLEMUR SUR TARN 580 802 833 RCS TOULOUSE Suivant décisions de l'AG mixte du 15/06/2018 : ELODIE RAEVEL demeurant 28 Rue Nauville, 33000 BORDEAUX (Aquitaine), a été nommée gérante, en remplacement de MARTINE ETHUIN, gérante démissionnaire. Dépôt légal au Greffe du tribunal de Commerce de Toulouse. Pour avis, la gérance.

FADC

SARL au capital de 10 000 €
Siège social : 11 Rue des Gestes
31000 TOULOUSE
798 249 991 RCS Toulouse

Avis de publicité

Lors de l'AGE en date du 20 Juillet 2018, Monsieur Adrien DURIEZ demeurant 387 route de Seysses, 31100 TOULOUSE est nommé cogérant à compter de ce jour.

SCEV LES SARMENTS Société civile d'exploitation viticole au capital de 1 000,00 euros Siège social : Le Château - Bavard - 31580 SEDEILHAC 802 973 933 RCS TOULOUSE La collectivité des associés de la Société Civile d'Exploitation Viticole dénommée «SCEV LES SARMENTS» réunis en assemblée générale mixte le 30/06/2018, a décidé de nommer en qualité de cogérante pour une durée illimitée à compter du 01/07/2018 : Mme Virginie BEN MOUBAMBA, demeurant à Le Château Bavard 31580 SEDEILHAC.

Pour avis
La gérance

NCC

SARL au capital de 10 000 €
Siège social : 1 Bis rue des Puits verts - 31000 TOULOUSE
533 770 335 RCS Toulouse

Avis de publicité

Lors de l'AGE en date du 18 Juillet 2018, Monsieur Adrien DURIEZ demeurant 387 route de Seysses, 31100 TOULOUSE est nommé cogérant à compter de ce jour.

MODIFICATION DES DIRIGEANTS Les Bâtiments du Sud, Société civile immobilière au capital de 152,45 Euros, Siège social : 3 impasse Borda 31400 Toulouse, RCS Toulouse n°383612108. Par décision collective des associés du 11 juillet 2018, le nom de Flora Jeanne SEGUELA, Gérant démissionnaire, a été retiré des statuts sans qu'il y ait lieu à remplacement par celui de Daniel LACOMBE, nouveau Gérant, demeurant 3 impasse Borda 31400 Toulouse. L'article 18 des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS de Toulouse.

KARBORGAY

Société civile immobilière
au capital de 560 800 euros
Siège social : 14 chemin Reboul
Villa 11- 31100 Toulouse
490 826 377 RCS de TOULOUSE

Suivant décision collective des associés en date du 21 juin 2018, il résulte que :
Monsieur Gerôme GAY, demeurant 14 chemin Reboul, villa 11, 31100 TOULOUSE, a été nommé Gérant à compter du 21 juin 2018, en remplacement de Madame BORDIER Sylviane, démissionnaire.
Mention sera faite au RCS : TOULOUSE

Pour avis,

SCI LA CADENE - Société civile au capital social de 762 euros dont le siège est situé rue Buissonière à Labège (31670) et immatriculée au RCS de Toulouse sous le numéro 383 068 541.
Aux termes d'une Assemblée Générale Annuelle Mixte en date du 26 juin 2017, Monsieur Dominique BUET, domicilié professionnellement au 40, rue jean de la Fontaine à paris (75016), a été nommé gérant, à compter de l'issue de cette Assemblée générale du 26 juin 2017, en remplacement de Monsieur Dominique GUENIN, démissionnaire.

MODIFICATION OBJET SOCIAL

EURL VITELEC

E.U.R.L.
au capital de 30 072,00 Euros
Siège social : 10 Chemin de Bordeneuve - 31170 TOURNEFEUILLE
R.C.S. : 451808430

Avis de publicité

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale mixte du 30 Juin 2018, il a été décidé :
- d'étendre l'objet social de la société à compter de ce jour :

L'article 2 - OBJET des statuts a été modifié en conséquence :
Nouvelle mention
La Société a pour objet en France et à l'étranger :
– Installation gaz neuf, chaudière, chauffage
– Rénovation, remplacement de chaudière, chauffage
– Plomberie salle de bains, cuisine, ….
- Installation électrique sur bâtiment neuf et ancien, entretien et réparation, installation et réparation de chauffages, d'antennes, d'interphones, mise en conformité et négoce installation entretien et réparation d'électroménagers et toutes autres activités se rapportant à des travaux d'aménagement ou de rénovation effectués sur des locaux neufs ou anciens (peinture, placoplâtre, revêtement sols, plomberie, climatisation,…)

RCS : TOULOUSE

Pour avis,

MODIFICATION CAPITAL SOCIAL

SARL LA HALLE AU TRACT, SARL au capital de 50 000€, Au Village, 31230 Puymaurin, 520 215 880 RCS Toulouse. L'associé unique a décidé, le 20.6.2018, d'augmenter le capital de la société. Le capital est désormais de 300 000€ par incorporation de réserves et de bénéfices. Mention au RCS de Toulouse

LIQUIDATIONS

SOCIETE D'AVOCATS RAVINA-THULLIEZ-RAVINA & ASSOCIES
10, boulevard d'Arcole – CS 31532 - 31015 TOULOUSE CEDEX 6

Société Civile des Adhérents de l'Union de l'Epicerie

Société civile en liquidation
au capital de 23 000 €
Siège de liquidation :
47 avenue Jean-Baptiste Lamarck - Appartement 8 - Le Comté de Balma - 31130 BALMA
RCS TOULOUSE 327 203 246

Suivant assemblée générale du 29 juin 2018, enregistré au SPF de Toulouse 3 le 5 juillet 2018, référence 2018 A 07599, il a été procédé à la clôture des opérations de liquidation et décidé que la personnalité morale de la société cessait d'exister à compter du même jour.
Il a été donné quitus aux liquidateurs de l'exécution de leurs mandats.
Les dépôts légaux seront effectués au Greffe du Tribunal de Commerce de Toulouse.
RCS de TOULOUSE

Pour avis

AVIVAL
SAS au capital de 30000 €
Siège social : 4 Rue Hans Andersen
31500 TOULOUSE
815146352 RCS de TOULOUSE

Par AGE du 16/07/2018, il a été approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur M. ARNAUD Philippe 17 Rue De Jolimont 31500 TOULOUSE pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et constaté la clôture définitive de la liquidation à compter du 16/07/2018
Radiation du RCS de TOULOUSE

ANISA
S.A.R.L. au capital de 8000 Euros
Siège de liquidation : 16 Rue Henri Bergson - 31400 TOULOUSE
RCS de Toulouse : 391 888 161

Suivant délibération en date du 30 Novembre 2015 au siège social, les associés après avoir entendu le rapport du liquidateur Mme Ngoc Truong An THAI épouse TENENBAUM, domiciliée au 16 Rue Henri Bergson - 31400 TOULOUSE, a approuvé les comptes de liquidation, ont décidé de la répartition du résultat net de liquidation, et après avoir donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat, a prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation ont été déposés au greffe du tribunal de commerce de Toulouse.

Pour avis
La Liquidatrice

DISSOLUTIONS

OASIS SANTE
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE EN LIQUIDATION
AU CAPITAL DE 8 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 15, RUE RASPAIL
31400 TOULOUSE
SIEGE DE LIQUIDATION : 15, RUE RASPAIL
31400 TOULOUSE
525 185 666 RCS TOULOUSE

Aux termes d'une décision en date du 18 juillet 2018, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.
Monsieur André ROUAYROUX demeurant 15, rue Raspail - 31400 TOULOUSE, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 15, rue Raspail - 31400 TOULOUSE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Toulouse, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Société Civile de moyens SCM BELOYTE au capital de 100 € Siège social : 50 RUE DE LA CHAUSSEE 31000 TOULOUSE 814146676 .L'AGE du 30/06/2018 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30/06/2018 et sa mise en liquidation amiable. Liquidateurs: Mme ANNE PANAYE demeurant 18 RUE DES TEINTURIERS 31300 TOULOUSE, Mme MAGALIE PEYROT demeurant 24 LOT ENCLOS DU CHATEAU 31450 DEYME. Le siège de la liquidation est fixé chez le liquidateur. RCS Toulouse.

EURL DEPANNAGE REVELOIS, au capital de 36 80. Siège social: Route de Castelnaudary 31250 REVEL.
RCS Toulouse : 487963324. L'AG Extraordinaire du 29/05/2017 a décidé qu'il n'y a pas lieu à dissolution anticipée de la société en application de l'article L223-42 du Code de Commerce malgré les pertes constatées. RCS Toulouse.

NON-DISSOLUTION

FEREY ROSETTE AVOCAT
33 rue de l'Alma
50100 CHERBOURG EN COTENTIN

EURIDIS SUD OUEST
SARL au capital de 200.000 euros
Siège social : 6 rue Garcia Lorca
31200 TOULOUSE
512 643 909 RCS TOULOUSE

Aux termes des décisions du 6 juillet 2018, l'associée unique, statuant conformément à l'article L 223-42 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la Société.

Pour avis,

DIVERS

TORREFACTION TOULOUSAINE
Société à responsabilité limitée transformée en Société par actions simplifiée
au capital de 7.622,45 euros
Siège social : 14 boulevard du Libre Echange
31650 SAINT-ORENS-DE-GAMEVILLE
410 779 490 RCS TOULOUSE

Aux termes du procès-verbal de l'AGM du 4 juillet 2018, il résulte que la collectivité des associés a décidé la transformation de la Société en Société par actions simplifiée à compter de cette date. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :
Forme
• Ancienne mention : Société à responsabilité limitée
• Nouvelle mention : Société par actions simplifiée
Administration
• Ancienne mention : Gérants : M. Thierry AMIEL et Mme Nathalie MONZAT
• Nouvelles mentions :
Président : M. Thierry AMIEL, dmt 35 avenue de la Plaine, 31130 BALMA
Directeur Général : Mme Nathalie MONZAT, dmt 35 avenue de la Plaine, 31130 BALMA
Commissaire aux comptes : SAS GERARD POMMIER, 14 rue Louis Rouquier, 92300 LEVALLOIS PERRET, 511 655 987 RCS NANTERRE
Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Toutes les transmissions d'actions sous quelque forme que ce soit, sauf entre associés, sont soumises à l'agrément de la Société. Cet agrément est donné par décision collective extraordinaire des associés.
2/ - Aux termes du procès-verbal en date du 4 juillet 2018, l'associé unique a pris acte de la démission de M. Thierry AMIEL de ses fonctions de Président et a nommé en remplacement avec effet immédiat, M. Dominique RENAULT demeurant 8 rue de Carentan, 35300 FOUGERES. L'associé unique a également pris acte de la démission de Mme Nathalie MONZAT de ses fonctions de Directeur Général et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.
Mention sera faite au RCS de TOULOUSE.

Pour avis

CHOUZY CONSEIL
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 10.000,00 €uros
Siège social : Lieudit Cantecouqui Teulat
81500 TEULAT
RCS CASTRES 415 409 929

Aux termes des décisions de l'associé unique de la société CHOUZY CONSEIL en date du 30 juin 2018, le siège social a été transféré de Lieudit Cantecouqui Teulat à TEULAT (81500) au 72 rue Pierre-Paul Riquet à TOULOUSE (31000), à compter du 1er juillet 2018.
En conséquence, la Société qui est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de CASTRES sous le numéro 415 409 929 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE. L'article 4 «Siège social» des statuts a été modifié en conséquence.
Aux termes des décisions de l'associé unique de la société CHOUZY CONSEIL en date du 30 juin 2018, Madame Tanja GRUNDMANN-CHARRIERE, née le 19 avril 1968 à SCHWEINFURT en ALLEMAGNE, de nationalité allemande, demeurant 15 bis route des Cimes à VENERQUE (31810), a été nommée gérante à compter du 30 juin 2018 à minuit, pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Patrice, Robert, Raoul CHOUZY, né le 18 février 1945 à EVREUX (27), et de Madame Marie-Françoise, Béatrice LOPEZ épouse CHOUZY, née le 9 octobre 1963 à TOULOUSE (31), tous deux demeurant à Cantecouqui Teulat à TEULAT (81500) et démissionnaires.
Personne habilitée à engager la société CHOUZY CONSEIL : sa gérante nouvellement nommée, Madame Tanja GRUNDMANN-HARRIERE, née le 19 avril 1968 à SCHWEINFURT en ALLEMAGNE, de nationalité allemande, demeurant 15 bis route des Cimes à VENERQUE (31810).
Mention sera faite au RCS de TOULOUSE.

Pour avis,

CONSULTR
SARL au capital de 15000 Euros
8 rue de la Prairie 93600 Aulnays-sous-bois 510010362 RCS Bobigny

Par décision de l'AGE en date du 01/07/2018, il a été décidé de transférer le siège social de la société au 13 rue Emile Paul Heuillet 31500 Toulouse à compter du 01/07/2018. Autres modifications :- Monsieur Rudi Cantié, demeurant 13 rue Emile Paul Heuillet 31500 Toulouse a été nommé Gérant de la société à compter du 01/07/2018 pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Alain Cantié, gérant démissionnaire, - la dénomination sociale de la société a été modifiée et est désormais LaMazère. Les articles 3, 4 et 17 des statuts sont modifiés en conséquence. La société sera immatriculée au RCS de Toulouse et sera radiée du RCS de Bobigny.

MBC MATERIAUX BIOLOGIQUES DE CONSTRUCTION au capital de 8 000 €, siège social : 64 rue de Fenouillet 31200 Toulouse, RCS de TOULOUSE (31) numéro 514 580 323 L'AGE des associés du 29/06/2018 a décidé : 1) de réduire la valeur de la part de 100 € à 50 € par création de 80 parts nouvelles réparties entre les actionnaires au prorata de leur apports à raison deux parts nouvelles de 50 € pour une part ancienne de 100 €. 2) De transformer en date du 29/06/2018 la Société en Société coopérative de production régie notamment par la loi 78-763 du 19/07/1978, la forme restant la SAS. La transformation n'emporte pas création d'un être moral nouveau. Le capital devient variable, il est de 28 000 € divisé en 560 parts sociales de 50 € de nominal ; il ne pourra être inférieur ni à 7 000 € ni être réduit du fait de remboursement moins du quart du capital le plus élevé atteint depuis la transformation en SCOP ; Nul ne peut devenir associé s'il n'a été préalablement agrée par l'assemblée. L'objet social, la durée de la Société, sa dénomination sociale sont inchangés. 3) De nommer Mr Sébastien POIRIER demeurant Route de MARQUEIN 11411 SALLES SUR L'HERS président de la société sous sa forme de SCOP SAS avec une prise d'effet au 17/07/2018 en remplacement du mandat de présidence de M. Jean FERREIRA qui a pris fin à la date 17/07/2018. Mention sera faite au Tribunal de Commerce de Toulouse.

Pour avis, le président.

Notaire

Aménagement de régime matrimonial

Suivant acte reçu le 14 juin 2018 par Maître Nicolas GATUMEL, notaire à TOULOUSE, 2 rue Condeau, Monsieur Gérôme Jacques CHOLLEY et Madame Caroline Nathalie EXCOFFON, demeurant à PLAISANCE DU TOUCH (31830), 79 rue des Chênes. Mariés sous le régime légal de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée devant l'Officier d'Etat Civil de la ville de LAS VEGAS (ETATS-UNIS), le 26 juillet 2007, ont convenu, pour l'avenir, d'une faculté de prélèvement sur la communauté et sans indemnité au profit de Mme Caroline CHOLLEY, portant sur VINGT-SIX MILLE HUIT CENT SOIXANTE-DOUZE (26.872) actions de la société « MAS TOLOSA », et ce même en cas de dissolution de la communauté par décès de l'un des époux, changement de régime matrimonial ou divorce.
Le présent aménagement de régime matrimonial sera soumis à homologation.
Les oppositions pourront être faites dans les 3 mois par lettre recommandée avec avis de réception, ou par acte d'huissier, à Maître Nicolas GATUMEL

ET 31
SARL à associé unique
au capital de 3000 €
195 ROUTE DE FRONTON
31 340 VACQUIERS
RCS TOULOUSE 815 113 857

Fin de location gérance

Le contrat de location gérance conclu le 16/01/2018 entre Monsieur CESSES Didier, propriétaire, demeurant 133 route de CASTRES 31130 BALMA, et la société ET 31, locataire, portant sur les éléments d'un fonds d'activité d'exploitant de taxi a pris fin par anticipation le 2 Juillet 2018.
Dépôt légal effectué au RCS TOULOUSE.

RECTIFICATIFS

Dans l'annonce parue dans le Journal Toulousain du 05/07/2018, concernant la société BIL-EVENTS, il convient de lire: «Cession d'actions: Les actions sont librement cessibles».

Rectificatif à l'annonce parue dans le 28/06/2018 n°795 concernant la société GEO PATRIMOINE - Il fallait lire comme adresse ancien siège social au lieu de Phoenix « Phénix »

Rectificatif à l'annonce de constitution de la sarl PELLEGRINO PIERRE, parue le 28/06/2018 dans la Journal Toulousain, il convient de lire : «Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Toulouse du 25 mai 2018» en lieu et place du 23 mai 2018.

HELIOPARC
S.A.S. à Associé Unique à Capital Variable
41 rue Paule Raymondis
ZAC Gabardie
TOULOUSE
(31200)
RCS TOULOUSE 524 067 998

Rectificatif à l'annonce n°788 parue le 10/05/2018 concernant la SASU HELIOPARC, RCS TOULOUSE 524 067 998, il n'y avait pas lieu de lire :
« a modifié la date de clôture de l'exercice social de la Société au 31 décembre de chaque année au lieu du 30 juin. L'exercice social en cours se terminera donc le 31 décembre 2018 au lieu du 30 juin 2018 et aura une durée exceptionnelle de 18 mois. »
Par ailleurs, il y avait lieu de lire : « Les articles 12 et 14 des statuts ont été modifiés en conséquence. », au lieu et place de « Les articles 6, 12 et 14 des statuts ont été modifiés en conséquence. »

Pour avis.

CONTACTEZ-NOUS !

Pour votre DÉPÔT *d'annonces légales et judiciaires et vos demandes de* DEVIS

32 Rue Riquet, 31000 Toulouse

09 83 27 51 41

annonceslegales@lejournaltoulousain.fr